montpellier notre ville

n° 353 • janvier 2011

2011
une année de projets

Dossier p.10

Montpellier ***mille et une vies***

www.montpellier.fr

sommaire

P4
Nouvelles de la ville

Paiement en ligne

Dès ce mois-ci, la Ville donne la possibilité aux familles de payer en ligne ou par serveur vocal, les repas de leurs enfants au restaurant scolaire et les frais de garde dans les crèches municipales.

P10
La ville évolue

Des projets pour 2011

L'année 2011 verra la concrétisation de projets structurants pour la ville : lancement du projet urbain, reconversion du site de l'EAI, installation dans le nouvel Hôtel de ville…

P22
Quartiers

p 22
Montpellier centre
Frédéric-Chopin se met au vert.

p 24
Cévennes
Un magicien talentueux dans le quartier.

p 26
Croix d'Argent
Le parc Montcalm ouvre au public.

p 28
Hôpitaux Facultés
Des projets pour l'association Aiguelongue & Justice en chœur.

p 30
Mosson

Avec la vague verte, 150 arbres sont plantés dans le quartier.

p 32
Port Marianne
Une nouvelle association de femmes à Azéma.

p 34
Près d'Arènes

Un jardin partagé à l'école Jacques-Brel.

P36
Art de vivre

P36 /
Ophélie Meilleroux
vise la coupe du monde de foot féminin.

P42 /
Le Festival chrétien du cinéma,
du 22 au 30 janvier au Centre Rabelais.

P44 /
L'Amicale arménienne
commémore le 10e anniversaire de la reconnaissance du génocide.

WWW

Au moment du bouclage, 9602 Montpelliérains avaient voté sur montpellier.fr pour donner leur avis sur les cinq sites qui pourraient porter le nom de Georges Frêche.

En voici les résultats partiels :
Parvis du futur hôtel de ville : **4157**
Principale place d'Odysseum : **2619**
Place de la Comédie : **1316**
Nouveau pont qui enjambera le Lez (pont de la République) : **910**
Avenue de l'aéroport : **600**

kiosque

Le Tip Top hiver est disponible dans les points jeunes.

Tempo Montpellier hiver est distribué dans les clubs de l'Age d'Or.

Montpellier notre ville
Journal municipal d'informations
Directrice de la publication : **Hélène Mandroux**
Directeur de la communication : **Cyril Lozano**
Rédactrice en chef : **Marie-France Paulin**
Rédacteurs : **Françoise Dalibon, Fatima Kerrouche, Serge Mafioly, Laurence Nuel et Xavier de Raulin**
Photographes : **Frédéric Damerdji, Hugues Rubio et Ludovic Séverac**
Direction de la communication
Mairie de Montpellier,
1 place Francis-Ponge
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 34 72 12
Conception : Anatome. Montpellier
Tél. : 04 67 91 75 75
Réalisation : +communication
Tél. : 04 67 40 35 54
Impression : IPS. Châteaurenard
Tél. : 04 90 24 21 00
Distribution : Adrexo. Montpellier
Tél. : 04 67 92 15 11
Médiaffiche. Montpellier
Tél. : 04 67 40 24 24
Dépôt légal janvier 2011

Si vous avez une information à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de contacter la rédaction :
Tél. : 04 67 34 88 08
Fax : 04 67 34 88 10
marie-france.paulin@ville-montpellier.fr

Montpellier notre ville est transcrit en braille. Il est diffusé à l'Union régionale des aveugles et est consultable sur le site internet de la ville.

édito

Hélène Mandroux, Maire de Montpellier et
1re Vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Montpellier

Des projets ambitieux pour l'avenir

En ce début d'année, je vous souhaite pour vos proches et vous-même une bonne et heureuse année 2011. J'aurai l'occasion de vous présenter mes vœux lors de la traditionnelle cérémonie, le 5 janvier à 18h, à la salle des rencontres de la mairie. Un lieu symbolique puisque ce sera une des dernières fois que nous nous réunirons dans cette mairie.
Dès le mois de septembre 2011, les Montpelliérains pourront apprécier le nouvel hôtel de ville et disposer d'une commune, plus moderne et fonctionnelle dans le quartier des Consuls de Mer.

Montpellier dans 40 ans

Montpellier se transforme et grandit. Mais au-delà de sa croissance, c'est un développement humain harmonieux qui est recherché. Il doit permettre d'accueillir, dans les meilleures conditions, les populations nouvelles, tout en améliorant la qualité de vie et en répondant au mieux aux nouvelles attentes de ceux qui y sont installés. Dès cette année, nous lançons une démarche participative d'élaboration du projet urbain, dont l'ambition est de dessiner les grandes lignes de la stratégie urbaine qui présidera à l'évolution de la ville pour les quarante prochaines années.

Le devenir de l'EAI

Depuis l'annonce de la fermeture de l'EAI, la Ville, consciente de l'importance stratégique du site, a lancé un appel à idées, une première en France, ouvert très largement à des équipes pluridisciplinaires, pour imaginer un programme de reconversion. Six équipes ont été retenues, afin de sélectionner dans leurs propositions celles qui sont susceptibles d'enrichir le programme de reconversion et ce, avant même que les négociations pour l'achat du site de l'EAI aboutissent. Les Montpelliérains pourront découvrir le parc Montcalm, un remarquable patrimoine naturel et paysager de 26 hectares, qui ouvre ce mois-ci.
La diffusion de la culture scientifique et technique doit être aussi un axe majeur du développement de la ville. La Cité Hippocrate, située dans le parc Georges-Charpak, en sera le phare, renforçant l'identité "médicale" de notre ville.
Vous trouverez ce mois-ci, dans le dossier, tous les projets qui dessinent l'avenir de notre ville.
Des actes forts parmi tant d'autres que je mènerai en 2011. Des illustrations du Vivre ensemble et de la mission que je me suis fixée, celle de toujours mettre de l'humain au centre de l'action politique.

Mes rendez-vous

Vœux
Le 5 janvier à 18h, rendez-vous à la salle des rencontres de la mairie pour la cérémonie des vœux.

Repas du nouvel an
Du 10 au 14 janvier, les seniors de l'Age d'or sont conviés au Zénith, pour partager le traditionnel repas du nouvel an.

Assises locales de la réussite éducative
La synthèse des réunions pour l'élaboration du Plan éducatif local a lieu le 15 janvier, au Corum.

Biodiversité
Après le sommet à Nagoya au japon, Montpellier accueille les 17 et 18 janvier la première réunion destinée à mettre en œuvre le plan d'action pour la biodiversité.

Conseil municipal
La prochaine séance du Conseil municipal se tient le lundi 7 février à 17h, à la salle des rencontres.

Nouvelles de la ville

Actualités

Paiement en ligne. La Ville met en place un système informatique qui offrira aux Montpelliérains différents services, dès le 30 janvier.

Simple comme un clic

Plus besoin d'envoyer de chèque ou de se déplacer pour payer la cantine, l'accueil du soir, la crèche et la halte-garderie de ses enfants. Dès le 30 janvier, il sera possible de se connecter sur le site de la ville ou de téléphoner via un serveur vocal avec un numéro azur pour le prix d'un appel local. La Ville souhaite développer ses modes de paiements afin d'offrir aux administrés un accès simplifié aux différents services. La mise en œuvre des nouveaux moyens de paiement permettra de raccourcir le temps de traitement, d'augmenter la rapidité des règlements, de réaliser des consultations à tout moment (24h/24 et 7j/7) et de réduire les déplacements des usagers. Environ 17 000 enfants sont inscrits dans les écoles élémentaires et maternelles et près de 4 000 en crèches et haltes-garderies.
Les familles dont les enfants sont bénéficiaires de ces services recevront par voie postale un numéro identifiant qui leur permettra de créer un compte et d'avoir accès à un service individualisé et personnalisé à toutes les étapes du processus de télépaiement.

C'est novateur, à la fois, simple, rapide et facile d'accès pour les familles!

Max Lévita, adjoint au maire délégué aux finances et à l'administration générale

Un service sécurisé

Avec un code famille et un code sécurité, celui qui appelle sera identifié. Il sera possible de payer ses factures, de consulter son solde et de recharger son compte. Les usagers recevront un SMS personnalisé qui fera office de justificatif du télépaiement. Bien entendu, l'administré peut aussi demander à tout moment à être mis en relation avec un correspondant de la mairie qui répondra à ses questions. ■

Infos : www.montpellier.fr
Numéro Azur : 0811 88 66 77
(coût d'un appel local)

Ce service permet aussi de consulter le solde de la carte Midi.

Crèche, halte garderie, et restauration

Comment accéder au paiement en ligne ?
Votre enfant est inscrit dans l'un de ces services, vous recevrez par voie postale un numéro identifiant confidentiel.
Ensuite, vous pourrez créer votre compte famille sur www.montpellier.fr.
Les identifiants et mot de passe vous seront demandés à chaque connexion.

Comment accéder au paiement par téléphone ?
Composer le numéro Azur : 0811 88 66 77 (Coût d'un appel local).

Actualités

Les 1res assises locales de la réussite éducative sont organisées par la Ville, le 15 janvier.

« Un levier vers l'égalité des chances »

Trois questions à Jean-Louis Gély, adjoint au maire délégué à la réussite éducative.

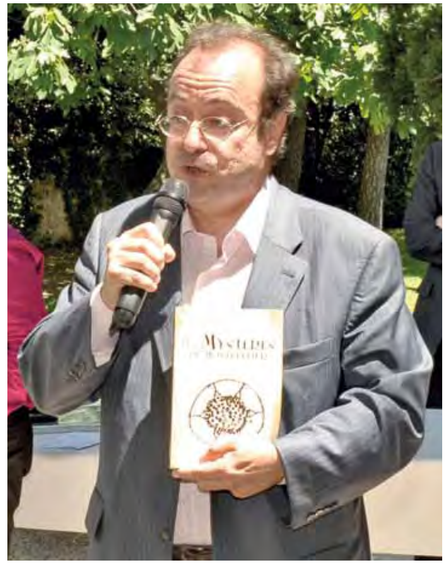

La Ville élabore le projet éducatif local.

Que signifie la notion de réussite éducative ?
La commune a la charge des bâtiments, de l'équipement et du fonctionnement des établissements scolaires du 1er degré. C'est sa compétence décentralisée. La volonté du maire, de moi-même et de l'équipe municipale est d'y ajouter la réussite éducative, à laquelle cette compétence obligatoire participe, en s'engageant plus et mieux sur les temps péri et extra scolaires. La réussite éducative, au-delà de la réussite scolaire, qui incombe à l'État et relève de la compétence professionnelle des enseignants, c'est aussi l'affaire des familles, des collectivités, en lien avec, notamment, les associations d'éducation populaire. Nous voulons rationaliser l'offre éducative de notre collectivité, qui est foisonnante. Énormément d'activités sont proposées dans les temps péri et extra-scolaires, mais leur cohérence n'est pas toujours patente. Se pose la question des priorités et de leur correspondance avec les besoins, en appui sur l'expérience acquise et en complémentarité avec l'Éducation nationale. Nous avons, entre septembre et novembre, organisé 7 réunions de concertation dans les quartiers pour préparer ces assises. La Ville a défini un cadre constitué par 5 priorités fédératrices, concourant à l'identité, à la citoyenneté, à l'éveil, à l'intégration et à la socialisation.

Que s'est-il passé durant ces réunions de concertation ?
Ces réunions se sont adressées à tous les acteurs du milieu éducatif, institutionnel et de terrain : services de l'État (inspection académique, délégués des préfets dans les quartiers, etc), délégations municipales chargées de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation, des sports, de la culture, de la cohésion sociale urbaine (élus et administratifs), autres collectivités, directeurs d'établissements (écoles, collèges, lycées), syndicats, fédérations de parents d'élèves, parents élus dans les conseils d'école, CAF, associations… Les participants ont travaillé sur la parentalité, la cohérence éducative et la place des jeunes dans la cité.

Quel est l'objectif de ces assises de l'éducation ?
Ce sera une restitution et un échange. Le maire réaffirmera notre ambition. Je décrirai la suite de la démarche, en termes de contenu et de méthode, visant à élaborer l'architecture d'un Projet éducatif local. Nous avons invité le président du Réseau français des villes éducatrices, Yves Fournel, également adjoint au maire de Lyon délégué à l'éducation, qui introduira une table ronde sur la logique des projets éducatifs locaux. Nous voulons faire concorder nos priorités, qui fixent la cohérence du projet sur la ville, avec les besoins identifiés par quartier, permettant de prendre en compte des spécificités. Les activités qui seront proposées devront être lisibles et attractives, afin qu'au-delà d'un objectif d'épanouissement individuel, cette démarche éducative soit, au service de bénéficiaires plus nombreux, un levier de l'égalité des chances et de la cohésion sociale dans la ville.
Ce projet, prévu pour démarrer à la rentrée de 2011, s'apparente à une démarche qualité : toujours en mouvement et adaptable, selon le principe de l'amélioration continue. ■

Les premiers bénéficiaires de l'aide au permis de conduire le jeudi 16 décembre à l'Espace Montpellier jeunesse.

Conseil montpelliérain de la jeunesse

Le 15 janvier, c'est la date limite pour présenter sa candidature au Conseil montpelliérain de la jeunesse. Conditions : être âgé de 16 à 29 ans, résider, travailler ou étudier à Montpellier.
La fiche de candidature est à télécharger sur : http://tiptop.montpellier.fr
Infos : 04 34 88 75 70.

Expo photo

Du 3 au 14 janvier : *Quand la diplopie flirte avec l'image* de Nicolas Perrier, jeune montpelliérain de 25 ans, à l'Espace Montpellier jeunesse. Vernissage : le 5 janvier à 17h. **Infos :** 04 67 93 30 50.

Dons de sang

Pour faire face à l'augmentation des besoins de produits sanguins, la Maison de la prévention santé accueille des collectes régulières de sang et de plasma. Donnez, redonnez, les 5, 6 et 7 janvier de 10h à 16h30.
Infos : 0 800 972 100 (appel gratuit depuis un poste fixe).

10 000 téléphones portables contre le cancer

La Maison de la prévention santé s'associe à la Ligue contre le cancer pour récolter des téléphones portables usagers au profit de la recherche contre le cancer. Cette campagne "écologique et solidaire", portée par des étudiantes de l'IUT techniques de communication, vise à récolter 2,40 € par téléphone. Lieux de dépôts : Maison de la prévention santé, Hôtel de Ville, Espace Montpellier jeunesse, Office de tourisme.

Prévention de l'obésité de l'enfant

Pour en savoir plus, conférence débat, le 25 Janvier de 18h30 à 20h, animée par le Dr Laurent Chevallier (médecin nutritionniste) à la Maison de la prévention santé. Entrée libre et gratuite. **Infos :** 04 67 02 21 60.

Actualités

Service médiation. Stéphanie Sauvier-Dulac est, depuis le 1er octobre, le médiateur de la Ville. Sa mission est de résoudre à l'amiable, les différends entre les administrés et l'administration municipale.

Un médiateur à votre écoute

Stéphanie Sauvier-Dulac.

Stéphanie Sauvier-Dulac est le premier médiateur municipal du nouveau service médiation créé par la Ville. Elle est chargée de le piloter et à moyen terme, de le développer. Ce service peut d'ores et déjà être saisi par le biais du formulaire à télécharger, lors d'un litige entre un administré et un service instructeur. Chacun peut faire appel à la médiation s'il a auparavant engagé un recours gracieux auprès du service concerné. Offrir une meilleure qualité d'écoute et de service public voilà une des ambitions de la Ville auprès de ses administrés ; et sur cette mission, Stéphanie Sauvier entend s'y impliquer pleinement. Elle a suivi une formation pointue à la Chambre professionnelle de la médiation et de la négociation de Bordeaux, avec un module médiation-droit ; cycle homologué par le Conseil national des barreaux. Avec cette formation, le médiateur municipal entre dans un cadre légal d'impartialité, de neutralité, de confidentialité et d'indépendance. « J'interviens quand il n'y a plus de dialogue entre l'usager et l'administration, précise Stéphanie Sauvier, et bien entendu, mon rôle sera aussi d'expliquer les procédures, car les conflits proviennent parfois de leur méconnaissance ».

Un lien avec les usagers et les services

Le conflit peut être d'ordre juridique ou technique. Mais il a essentiellement une composante affective, typique d'une relation dégradée, d'un dialogue rompu, entretenant le différend par-delà l'éventuel règlement du litige en lui-même. Le conflit est lié aussi à une incompréhension ou à la méconnaissance d'une réglementation.
Et il incombe au médiateur de bien identifier la composante du conflit pour en dégager des solutions. « Je me sens très motivée par cette mission de médiation, ajoute Stéphanie Sauvier, pour moi l'intérêt général n'est pas un vain mot, je souhaite que l'administration ne soit pas une entité opaque et complexe pour l'usager. Dès lors, j'ai un travail à effectuer auprès des services de la Ville pour être au fait de leur fonctionnement ; l'activité des collectivités territoriales est assez méconnue ». Outre la résolution des cas individuels, le médiateur a pour mission de globaliser et d'analyser les différentes demandes, afin d'en dégager les problématiques récurrentes, surtout si parfois, il y a des conséquences inattendues. Il peut faire des propositions aux services afin d'améliorer certaines procédures. Stéphanie Sauvier explique que son vœu est de trouver des solutions adéquates et pour les administrés et pour la collectivité. ■

Infos : mission.mediation@ville-montpellier.fr

Comment saisir le service médiation ?

• Par formulaire à télécharger sur le site : http://www.montpellier.fr/3385-saisine-du-mediateur-municipal.htm

• Par formulaire à retirer à l'hôtel de ville et mairies annexes

• Par voie postale à : Service médiation, mairie de Montpellier, 1 place Francis Ponge, Montpellier (34064).

Le recensement de la population se déroule à Montpellier du 20 janvier au 26 février. Tous les agents recenseurs sont munis d'une carte officielle avec photographie.

Moi + moi + moi + moi = nous !

Le recensement a lieu du 20 janvier au 26 février. Annuel depuis 2004, il permet l'actualisation du chiffre de la population, ainsi qu'une meilleure implantation des services publics de proximité (écoles, crèches, hôpitaux, etc.) Il est l'outil pour produire des informations sociologiques et statistiques sur la population et les logements. Il permet de mieux comprendre l'évolution de notre commune et de fixer le chiffre légal de la population à partir duquel sont calculées, notamment, les dotations allouées à la commune par l'État. En 2011, 8% des logements sont concernés, selon un tirage au sort des adresses opérées par l'Insee. Les personnes demeurant à ces adresses reçoivent une lettre explicative du maire dans la première quinzaine de janvier.

Deux formulaires

Deux questionnaires sont à remplir : la feuille de logement qui concerne les caractéristiques du logement, et un autre pour la personne elle-même, le bulletin individuel, à remplir en autant d'exemplaires que d'occupants dans le logement. L'agent est recenseur détenteur d'une carte officielle avec photographie, tampon de la mairie, signature du maire (ou de l'adjoint) et un bandeau tricolore. Il peut aider les personnes recensées, si elles le souhaitent à remplir leur dossier. Le recensement est confidentiel, aucune information ne peut être transmise à l'administration fiscale. Les données sont protégées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Répondre aux questions de l'agent recenseur est un devoir civique et une obligation légale. ■

Infos : 04 67 34 87 81

L'agent recenseur est muni d'une carte officielle.

Recensement au 1er janvier

En 1962 : 123 000 habitants
En 1975 : 196 000 habitants
En 1990 : 210 866 habitants
En 1999 : 229 055 habitants
En 2009 : 254 974 habitants
En 2010 : 257 092 habitants

De 1990 à 1999 : en moyenne, + 2 000 personnes par an
De 1999 à 2009 : en moyenne, + 2 800 personnes par an

Actualités

Biodiversité. Après Nagoya, Montpellier reçoit la 1re réunion internationale sur le plan d'actions 2011-2020.

Hôtesse de la biodiversité

La biodiversité est célébrée chaque année à Montpellier, ici en 2010.

À l'issue du sommet de Nagoya, la déclaration des états de la Conférence des parties (COP10) a choisi Montpellier pour accueillir la première réunion de mise en œuvre du plan d'actions 2011-2020 pour la biodiversité. Montpellier est reconnue sur le plan international, comme une ville référence, avec son passé prestigieux dans l'histoire de la botanique et son université à la pointe. La Ville mène plusieurs actions notamment, la Vague verte, afin de planter des arbres en masse avec les habitants ou le jardin en 24 heures, concept développé par la Dipan. Un Plan biodiversité est en cours d'élaboration, comprenant un partenariat avec Téla botanica qui dispense des séances de botanique au Centre Darwin. Ainsi, les 17 et 18 janvier, la Ville reçoit en partenariat avec la CDB (Convention sur la Diversité Biologique), des représentants de 40 pays, de France, du Royaume-Uni, d'Espagne, du Canada, des délégations de Paris, de Nagoya, de Bonn, Montréal, des villes jumelées et des membres de l'Unesco, ainsi que le Comité des régions au niveau européen et bien entendu des partenaires locaux. Durant ces deux jours, les participants, listeront l'ensemble des actions et projets menés par les différents partenaires et élaboreront une ligne directrice pour le plan 2001-2020 pour la biodiversité. ■

Montpellier se dote, dès janvier 2011, d'un réseau en fibre optique, installé par l'opérateur Orange.

Quand on a la fibre…

L'Écusson, la Croix d'Argent, Antigone et Hôpitaux-Facultés sont les quatre premiers quartiers de Montpellier qui vont être équipés en très haut débit. Le groupe Orange y installe un réseau de fibres optiques pour ses abonnés sans changer le prix de l'abonnement. C'est une nouvelle autoroute de l'information, pour notamment l'utilisation d'internet. La fibre optique accélère la transition des données, l'information et l'image apparaissent aussi vite que la lumière. « La fibre optique, par sa haute définition, facilite le télétravail, elle est aussi un outil précieux dans le domaine médical » précise Christian Gesbert, le directeur commercial de l'opérateur. La fibre optique offre une plus grande capacité et une meilleure qualité dans le traitement des données. Bruno Janet, directeur des relations avec les collectivités locales précise que « le déploiement de la fibre concerne 60 % de la population montpelliéraine. Le financement se fera à 100% sur nos fonds propres ». Cette annonce est saluée par le maire qui y voit "du lien social" supplémentaire. ■

Le maire, lors d' un atelier de raccordement de fibres.

Attestation d'accueil sur rendez-vous

L'attestation d'accueil est un document officiel rempli et signé par toute personne qui souhaite accueillir un ressortissant étranger en France pour un séjour familial ou privé de moins de trois mois. La Ville propose un accueil sur rendez-vous pour limiter les temps d'attente. Le dépôt du dossier se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Les rendez-vous peuvent être pris à l'Hôtel de ville et par téléphone dès 14h. **Infos :** 04 67 34 70 00

Santé des seniors : Résolution 50

La Ville s'engage en faveur de la préservation du capital santé des seniors par des actions portées par la Mutualité Française Languedoc-Roussillon, avec l'Université Montpellier 1. L'objectif est d'encourager les cinquantenaires à pratiquer une activité physique régulière. Si vous avez 50 ans et plus, venez les 22 janvier, 29 janvier ou 5 février réaliser des tests pour choisir une activité physique.
Infos : inscriptions préalables au 04 68 51 91 21

Les managériales, coup d'envoi

Le prochain tournoi de jeu d'entreprise organisé par l'Académie de management et marketing européen se déroulera le 29 janvier, à l'espace universitaire Richter. Ce concours est ouvert aux établissements d'enseignement, centres de formation et entreprises (les inscriptions individuelles sont aussi acceptées). Des équipes devront gérer une entreprise virtuelle.
Infos : www.lesmanageriales.fr

Journée des lépreux

La 58e Journée mondiale des lépreux se déroule les 29 et 30 janvier. Les 30 000 quêteurs bénévoles de la Fondation Raoul-Follereau, collecteront des dons pour soigner et aider les handicapés guéris à se réinsérer dans la société.
Infos : www.raoul-follereau.org

Le portail des botanistes

Télébotanica a un nouveau site : www.tela-botanica.org.
Infos : 04 67 52 41 22

Solidarité contre la précarité

Devant le nombre croissant de personnes en précarité, les associations À cœur ouvert et Saint-Vincent-de-Paul fédèrent leurs actions jusqu'en mars 2011. Les mardis et vendredis de 18h30 à 20h, des repas chauds seront servis devant le local de l'association À cœur ouvert, 7 rue de Candolle à Montpellier.
Infos : 04 67 66 12 30 et 04 99 63 69 10

Actualités

La ligne 3 avance

La rue de l'Agathois est fermée à la circulation, déviation depuis l'avenue de l'Europe et circulation alternée sur la rue Sainte-Barbe.
La route de Lodève en direction du centre-ville, la rue du Pilory, en direction d'Alco, et la rue d'Alco en direction du centre-ville, sont à sens unique.
L'avenue de Lodève, retrouve un double sens entre la rue de Clémentville et la rue Forgues. La rue de Clémentville est mise à double sens.
Carrefour avenue Paul-Bringuier, les bretelles restent fermées.
L'avenue de Barcelone rouverte à la circulation.
Rue du Mas d'Argelliers : la circulation en direction des Près d'Arènes est rétablie sur l'avenue de Palavas.
Rue de l'Industrie : l'accès par la rue de l'Abrivado sera fermé, du 3 au 7 janvier.
Avenue Marie de Montpellier, rétrécissement à une voie, dans les 2 sens, entre le pont Zuccharelli et Port Marianne en direction de l'avenue Ernest-Granier et le chemin de Moularès.
Infos : www.ligne3-montpellier-agglo.com.

Info circulation

Retrouvez chaque matin sur France Bleu Hérault (101,1 FM), toutes les infos en temps réel sur le trafic pour mieux circuler en ville ! Du lundi au vendredi, un agent de la Ville fait un point sur l'état de la circulation à 7h47, 8h15, 8h35 et 8h59. Il vous indique les chantiers perturbant fortement la circulation et propose des itinéraires de délestage quand cela est possible.

Sécurité aux abords des écoles. La Ville prévoit un important programme pluriannuel de travaux jusqu'en 2014.

Attention école, ralentissez !

Devant une école, aux heures d'entrée et de sorties, l'activité est intense. Des mamans passent avec les poussettes, des enfants avec leur cartable, des piétons traversent en dehors des clous, des enseignants cherchent à se garer, pendant que les automobilistes klaxonnent d'impatience. Mais selon le site (trottoir étroit, vitesse de circulation…), ces scènes de la vie quotidienne créent ce problème pour lequel, elle est fréquemment interpellée. Elle a mis des moyens pour effectuer les travaux nécessaires, soit 500 000 € par an pour la sécurité aux abords des écoles et a lancé un important travail de diagnostic.

Diagnostics et perspectives

Depuis 2004, des aménagements de sécurité ont été réalisés devant 71 établissements par le service Déplacement opérationnel (DO). Constitué de 7 agents, il a en charge : l'exploitation des comptages routiers et des mesures de vitesse, le suivi de la réglementation et les diagnostics de petites études de déplacement et de sécurité notamment aux abords des écoles. Depuis 2009, 16 sites supplémentaires ont été examinés. Après diagnostics, la priorité des interventions est déterminée selon une grille de critères précis : l'historique du site, l'importance du trafic, les relevés de vitesse et les risques d'accidentologie. En 2011, devant les écoles Anne Franck, Charles-Dickens et le collège des Aiguerelles seront effectués un calibrage de voie, l'élargissement et la protection des trottoirs plus l'aménagement du stationnement pour 400 000 €. À partir de 2011, des travaux sont prévus sur 37 sites. Les diagnostics se poursuivent, 8 lieux en cours d'étude seront intégrés au programme pluriannuel 2011-2014.

L'école Pablo-Picasso, avenue Guilhem-de-Poitiers, où ont été posés des coussins berlinois (coût : 27 000 €).

Une responsabilité collective

Les diagnostics, réalisés en 2010, ont mis en évidence d'autres pistes pour améliorer la sécurité aux abords des écoles. Les actions d'information s'imposent pour assurer une prise de conscience collective auprès des parents, des élèves, des enseignants, des piétons, des conducteurs. La prévention de l'insécurité routière se fait par le biais d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'intention des parents et des élèves. Réduire l'usage du véhicule autour des écoles en modifiant les plans de circulation, gérer le stationnement et développer des modes alternatifs (tramway, bus, vélo, marche à pied) sont des moyens d'action. Les services de la Ville réfléchissent à l'élaboration de signaux pertinents pour repérer facilement les établissements. Les contrôles de police peuvent être renforcés pour faire respecter les aménagements et l'accès des véhicules. Les directeurs d'école sont des partenaires privilégiés. Outre le fonctionnement de l'école, ils sont un lien entre l'intérieur et l'extérieur. Parfois, l'analyse des experts de la ville sur la sécurité aux abords des écoles se heurte aux revendications des citoyens, alors que cette sécurité-là, est une responsabilité collective. ■

La ligne 3 pointe son nez

Place Laissac, le 8 décembre, Hélène Mandroux, 1re vice-présidente de Montpellier agglomération et Jean-Pierre Mourre, président de la communauté d'agglomération de Montpellier, ont présenté le nez de la ligne 3 du tramway.

Une trêve pour les travaux du tram

Rue de la Saunerie, le bas du boulevard du Jeu de Paume et dans le quartier de l'Observatoire, le chantier du tramway a été suspendu du 8 décembre au 3 janvier afin de faciliter l'accès aux commerçants et permettre aux Montpelliérains de faire leurs courses de Noël sans difficulté.

Actualités

Une nouvelle science, la peluchologie, a pour but de se familiariser avec la démarche scientifique de manière ludique. Les écoliers montpelliérains sont invités à y participer.

Mission peluches !

« Votre mission si vous l'acceptez est de participer au premier recensement mondial de la diversité des peluches ! » Tel est le défi lancé par les étudiants de master communication scientifique de l'université Montpellier 2. Ces jeunes scientifiques se sont donnés pour mission de vulgariser la démarche scientifique. Ceci de manière décalée, mais il ne s'agit pas d'un gag, tout ceci est très sérieux. Les étudiants interpellent le public avec un objet qui touche ou a touché affectivement chacun d'entre nous : la peluche. Pour cela, ils ont créé une nouvelle science appelée peluchologie.
Cette matière permet d'appréhender des concepts scientifiques assez complexes à travers des objets familiers. C'est une manière simple de faire passer les messages pédagogiques. « Tout comme les explorateurs du XVIIe siècle qui découvraient des mondes nouveaux et de nouvelles espèces, explique Sophie Vrard, peluchologue de l'UM2, nous faisons la même démarche avec les peluches. Ils décrivaient, classaient, répertoriaient, mettaient dans un inventaire… leurs découvertes. Nous les copions ». Le jouet est le support de la réflexion.
Gabriel Thomassin, lui aussi peluchologue, ajoute « à l'image de la nature, des espèces sont invasives, d'autres en voie de disparition. L'ourson en peluche n'est pas une espèce menacée, contrairement au mammifère vivant qui, lui, est en danger ».

À vos peluches

La première sortie publique de la Société française de peluchologie a eu lieu en octobre pour la Fête de la science. « Nous y avons expliqué la diversité du monde, en nous calquant sur la diversité des peluches », poursuit Gabriel. Depuis, les peluchologues ont lancé un appel à contribution ouvert à tous. Il est en ligne sur le site internet de la Société française de peluchologie. Chacun peut poster une fiche d'inventaire (téléchargeable) de sa peluche préférée, en indiquant ses caractéristiques (taille, description, mesure, caractère, habitat, ainsi que photo).
Les jeunes peluchologues collaborent aussi avec les classes élémentaires qui désirent s'initier aux sciences par ce biais. Là aussi, les professeurs des écoles intéressés par la démarche peuvent contacter les étudiants qui font des interventions dans les classes.
Le but étant de faire participer ces écoliers à la Fête de la biodiversité qui aura lieu les 20 et 21 mai sur l'Esplanade. En attendant, une exposition sur la biodiversité, avec un parallèle sur les peluches, a lieu à la MJC de Castelnau-le-Lez, du 17 janvier au 12 février. Le premier congrès mondial de peluchologie, auquel les écoliers montpelliérains sont invités, s'y déroulera. ■
Infos : www.peluche.um2.fr

Vous aussi participez à l'inventaire mondial des peluches !

Jeunes. La Ville aide les Montpelliérains âgés de 16 à 29 ans, en leur accordant des bourses pour donner vie à leurs envies.

Des aides aux projets

Les lauréats, lors de la remise des dernières Bourses initiatives jeunes.

Parce que quand on est jeune, on a souvent beaucoup de projets, mais pas forcément les moyens de les réaliser, la Ville a mis en place un système de bourses. Sous la dénomination de Bourses initiatives jeunes (BIJ) ou Bourses animation jeunes (BAJ), elles financent, pour partie, des initiatives dans des domaines aussi variés que la culture, le social, l'art, l'humanitaire…
Les BIJ s'adressent à tous les jeunes de 16 à 29 ans, résidant à Montpellier. Ils peuvent présenter un projet collectif ou individuel. Les BAJ sont, quant à elles, à destination des associations de la Ville qui proposent des activités aux jeunes tout au long de l'année.

La marche à suivre

Les dossiers de demande de bourses sont à déposer avant le 28 janvier, auprès de l'Espace Montpellier Jeunesse. Sur place un animateur peut gratuitement orienter, renseigner et aider à monter le projet ou remplir le dossier. Un large choix de documents sur les projets jeunes ou les différents organismes de financement sont consultables sur place. Sont exclus, les projets présentés dans le cadre d'un cursus scolaire ou universitaire, les travaux de recherches théoriques, les projets professionnels, ainsi que les projets présentés par des salariés du secteur public ou privé.
Les BIJ et les BAJ sont deux des quatre dispositifs d'aides aux projets proposés par la Ville, avec les aides aux permis de conduire et à la préparation du Bafa (dossier à remettre avant le 15 janvier). ■
Infos : Espace Montpellier Jeunesse, 6 rue Maguelone.
04 67 92 30 50
Du lundi au vendredi de 12h à 18h et de 12h à 17h pendant les vacances scolaires.
www.jeunes.montpellier.fr

La ville évolue

Dossier

2011 sera dynamique et entreprenante. Avec le lancement de nouveaux équipements et projets, pour les Montpelliérains.

Une année, sous le signe 2011 des projets

Montpellier est à un tournant de son évolution. Sa trame urbaine se transforme pour prendre en compte les nouveaux usages et les nouvelles demandes des Montpelliérains. C'est pour répondre à ces changements que l'année 2011 est placée sous le signe des projets. Des projets en nombre malgré le contexte de crise économique et sociale. En nombre également, surtout, en raison du contexte de crise.

La Ville maintient cette année un niveau d'investissement important, la commande publique étant un des principaux facteurs de sauvegarde de l'emploi dans le tissu économique local et national. Un choix de l'action pour, et avec, les Montpelliérains.

Il s'agit de continuer à fabriquer une ville durable. Une ville mixte, à la fois dans sa mixité sociale et dans sa mixité urbaine. Une ville où le maximum des services apportés aux Montpelliérains se trouve à moins d'un quart d'heure de leur porte. Une ville où les préoccupations énergétiques sont prises en compte. Une ville où la trame verte est renforcée pour lutter contre les variations climatiques. Une ville, enfin, dont la fabrication est l'émanation d'une permanente négociation avec les habitants.

La municipalité vient de lancer en ce sens une démarche d'élaboration d'un projet urbain, qui va engager les quarante années à venir. Il doit permettre d'accueillir les populations nouvelles à Montpellier dans les meilleures conditions, tout en améliorant la qualité de vie et en répondant au mieux aux nouvelles attentes de ceux qui y sont déjà installés. Et ce, avec pour composante essentielle : un ambitieux processus de concertation associant les forces vives et tous les Montpelliérains. ■

Une nouvelle maison commune, dès septembre

La nouvelle mairie, accueillante, ouverte, privilégiant la qualité thermique du bâtiment et le recours aux énergies renouvelables, ouvrira le 5 septembre 2011. « Le nouvel Hôtel de ville, c'est notre maison commune, explique l'adjoint à l'urbanisme, un symbole, que la ville n'a pas voulu traiter de façon anodine. C'est pourquoi elle a demandé à l'architecte Jean Nouvel, prix Pritzker (le Nobel de l'architecture), de la concevoir. C'est dans ce nouvel hôtel de ville, lié à un nouveau quartier, que seront intégrés un maximum des services municipaux et la gouvernance de la ville ». La mairie s'intègrera dans un parc paysager de quatre hectares, qui donnera à l'hôtel de ville toute sa qualité d'usage. Sa réalisation sera financée dans sa totalité en 2011. ■

Un grand parc de 26 ha ouvre ce mois-ci

La Ville souhaite acheter le site de l'EAI au ministère de la défense. En tant que commune, elle dispose d'un droit de priorité pour son rachat. Elle a lancé un appel à idées dès l'annonce de la fermeture de la friche militaire. Cette démarche originale, une première en France, a permis de sélectionner six équipes pluridisciplinaires, dont les projets vont enrichir le programme de reconversion du site. Depuis lors, un timing précis d'occupation du site a été établi, sachant que cette programmation de reconversion sera le support de la négociation avec l'Etat propriétaire.

Dans l'immédiat, la municipalité a obtenu la réouverture des équipements sportifs aux associations qui les utilisaient auparavant, dans le cadre de conventions avec l'EAI. Les activités sportives ont donc repris, la Ville assurant, à titre provisoire, la gestion et l'entretien des équipements. Le parc Montcalm, cet immense poumon vert de 26 hectares qui s'ajoute à notre patrimoine naturel de la ville, est ouvert aux habitants, dès ce mois-ci. Au printemps, un programme d'animations culturelles y sera proposé pour permettre aux Montpelliérains de le découvrir et de se l'approprier. Prochainement, la municipalité va engager des réflexions, auxquelles seront étroitement associées l'Agglomération, la Serm et la CCI, visant à y créer des logements, des commerces et également des emplois, dans une zone consacrée au développement économique. Des logements étudiants, gérés par le Crous, seront aménagés dans des bâtiments vacants, pour être occupés dès septembre 2011. En fin d'année, selon la volonté de l'Etat, le groupement régional de gendarmerie s'installera, en lieu et place de la caserne Lepic, libérant son actuelle implantation de l'avenue de Lodève.

Enfin, c'est début 2012, sur la base des propositions des lauréats de l'appel à idées, des choix de programmation des élus et des discussions avec l'État propriétaire, que la Ville lancera le concours d'urbanisme qui permettra de désigner l'architecte en chef de la reconversion du site. ■

Des équipements structurants pour bientôt

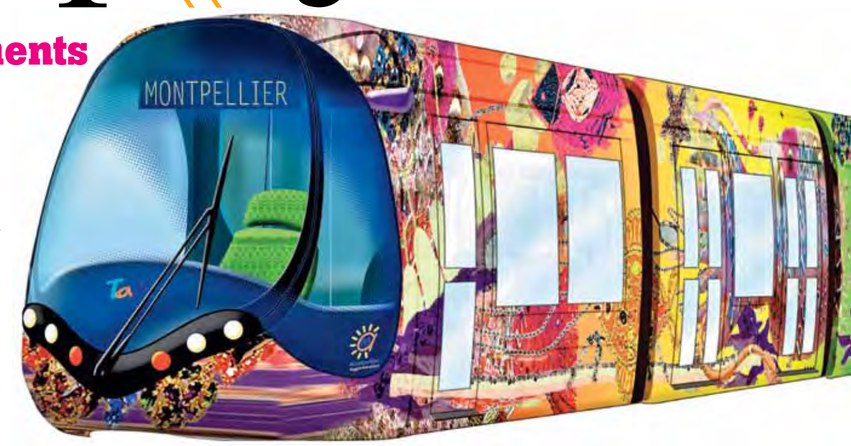

En 2010, la Ville s'est engagée dans une vaste réflexion destinée à mettre en place un Plan local de déplacements. Son ambition : permettre aux Montpelliérains de mieux se déplacer dans la ville et préserver l'environnement et le bien-être de chacun. Cette planification se poursuit en 2011, axée sur le développement des transports doux (tramway, pistes cyclables, auto partage…). Le tramway, en dehors de l'aspect service apporté aux usagers, implique une reconfiguration de l'espace public. Avec 3 M€ prévus au budget 2011, la Ville contribue à son développement, par le biais d'un dispositif de coordination de la circulation et d'aménagements connexes au lancement de la 3e ligne.

En 2011, la Ville continue aussi à accompagner la réalisation des projets de grands équipements, en lien avec le rail : réfection de la gare Saint-Roch, création d'un réseau tram-train, construction de la future ligne à grande vitesse (LGV) et de la gare TGV. Il en sera de même pour les réseaux structurants, comme le doublement de l'autoroute A9 et les contournements est et ouest de Montpellier. L'ensemble sera conçu dans une logique de développement du territoire, et donc élaboré en lien avec l'Agglomération, le Département et la Région. ■

Un 8e pont sur le Lez

L'ouvrage d'art, baptisé pont de la République, sera le 8e à franchir le Lez sur notre commune. Ce pont sera situé dans le quartier du nouvel hôtel de Ville, dans le prolongement de la rue des Acconiers et de la future avenue Théroigne-de-Méricourt. Sa réalisation anticipe la desserte de la construction de la ZAC République et va permettre d'améliorer l'accès au quartier et ses liaisons avec les grandes voies de circulation. La rue des Acconiers sera élargie, dans son prolongement. Une concertation et une réunion publique, organisées en novembre dernier, ont permis au public de s'informer et de formuler avis et observations sur le projet. ■

Objectif campus

Le projet Campus vise, notamment, à moderniser l'université montpelliéraine, à renforcer les pôles d'excellence existants et à conforter l'animation culturelle et la vie étudiante sur le campus.
Un important programme de rénovation et de construction immobilières a été engagé par la Ville, dans cette optique. Le projet se poursuit cette année. ■

Le logement, priorité n°1

Montpellier est une des rares villes où la population augmente de façon ininterrompue depuis une cinquantaine d'années ; sur cette période, sa démographie a même plus que doublé. La municipalité a réalisé d'importantes acquisitions foncières au cours de ces dernières années pour accompagner cette croissance. Pour 2011, une enveloppe de 7,4 M€ a été votée au budget, afin d'acheter des parcelles à fort potentiel pour le développement et le renouvellement de la Ville. Cela permet de proposer sur l'ensemble des nouvelles ZAC (Zone d'aménagement concerté), des logements à un coût minoré par rapport aux prix du marché. Par cette politique, la Ville vise à favoriser l'accession à la propriété des ménages, dont les ressources ne permettent pas ou difficilement l'acquisition d'un logement dans le secteur privé. À terme, 20 000 logements, dont 5 000 logements sociaux, seront construits, d'ici 2015 sur l'ensemble des ZAC conçues par la ville : Parc Marianne, Jacques-Cœur, Grisettes, Jardins de la Lironde, Consuls de mer, Odysseum. Et également dans les secteurs de la ville intégrant les grands projets de réhabilitation ou de transformation de quartiers existants : périmètres concernés par l'Anru (Centre, Cévennes, Petit Bard, Pergola et Mosson), ZAC la Restanque, Nouveau Saint-Roch et Pagézy, Espace Dugueslin, Campus et site de l'EAI. ■

Un Montpellier tout numérique

Le projet baptisé *Montpellier numérique* a été lancé fin 2010. Il a pour ambition de proposer aux Montpelliérains des nouveaux outils d'information, de communication et des services, qui utilisent les nouvelles technologies numériques.
Il sera ainsi possible, très bientôt, d'avoir accès sur un même site web, aux données publiques partagées de la mairie, de l'agglomération et d'autres collectivités et partenaires (TaM, office de tourisme…). À l'image de ce qui est proposé depuis 2010 par la ville de Rennes, ou bien à San Francisco et à Londres.
Un fonds de connaissances numériques universitaires et scientifiques partagé (CHU, universités…) sera aussi proposé, sur le même principe, à la consultation du public.
Des grands écrans interactifs tactiles seront également installés dans différents lieux publics (hôtel de ville, médiathèques, maisons pour tous…). Chacun pourra les utiliser pour accéder à des informations, communiquer, découvrir, jouer.
Et puis des équipements mobiles (ordinateurs, lecteurs audio, flash-code…) seront mis en accès libre dans divers lieux publics, pour faciliter l'usage de la ville et de ses services (plan, horaires, annuaires…).
L'installation de toutes ces technologies innovantes va prendre plusieurs années. Sachant que tout est à imaginer. Elle se construira donc en concertation avec les acteurs du tissu économique et associatif, et les Montpelliérains. Également avec les différents partenaires et collectivités, notamment pour les outils nécessitant la mise en commun d'informations et ressources didactiques. Néanmoins, un écran tactile sera installé dès cette année, dans la nouvelle mairie. ■

"La Villette" du corps humain en gestation

La Cité Hippocrate sera située dans le parc Georges-Charpak à Port Marianne. Ce sera un lieu muséographique dédié au corps humain, autant du point de vue local, national, qu'international. Ce projet est le phare de la politique de diffusion de la culture scientifique et technique de la Ville, voulue, par le maire, à l'image de la Cité des sciences et de l'industrie de Paris. Une sorte de "La Villette", qui présentera le corps humain, à travers les dernières technologies numériques. Les études de développement du projet se poursuivent cette année.
2011 sera aussi marquée par le déploiement des ZAT, un nouvel événement culturel qui a eu un franc succès l'année passée. Ces zones temporaires proposent des spectacles gratuits de formes artistiques originales.
L'Agora des savoirs, issue de l'engagement de la Ville de contribuer à la diffusion des savoirs et des connaissances culturelles, scientifiques et techniques, va elle aussi poursuivre sa programmation cette année, en se renforçant par une déclinaison "junior", à destination du jeune public d'âge scolaire. ■

Le plan climat énergie est lancé

Cela fait plus de vingt ans que la Ville met en œuvre des démarches concrètes pour contribuer, à son échelle, à économiser les ressources de la planète et à impulser des changements dans les pratiques et les mentalités. Récemment, en partenariat avec l'Agglomération, elle s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'un plan climat énergie territorial (PCET).
Ce plan, obligatoire à partir de 2012 pour les communes de plus de 50 000 habitants, permet de définir les actions à mettre en œuvre avant 2020, pour prévenir et atténuer les effets du réchauffement climatique, selon la règle des 3 x 20 : réduire de 20% les émissions de CO2, diminuer de 20% les factures énergétiques et créer 20% de ressources supplémentaires en énergies durables. Courant 2011, après l'établissement d'un diagnostic, une sorte de point zéro des émissions de gaz à effet de serre de notre territoire, viendra une phase de concertation, destinée à faire émerger les propositions et réflexions de tous les Montpelliérains, sur les questions de l'économie de nos ressources énergétiques et du respect de l'environnement. À l'issue de cette procédure d'élaboration, fin 2011, un plan d'actions sera dressé pour atteindre au plus vite les 3 fois 20. ■

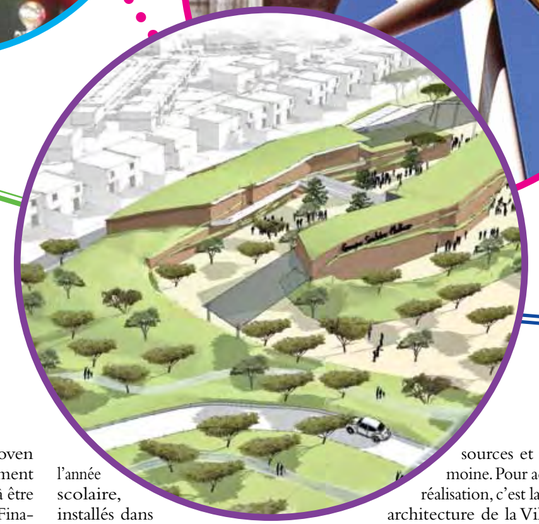

La 1re école à énergie positive à Malbosc

Le groupe scolaire Beethoven devait être le premier bâtiment à énergie positive (Bepos) à être construit à Montpellier, en 2013. Finalement ce sera le groupe scolaire François-Mitterrand qui sortira de terre le premier à Malbosc, sous ce label énergétique. Ses travaux débutent dès cette année. La Ville a, en effet, dû anticiper sa réalisation pour accueillir les écoliers du quartier, dont les effectifs ont largement dépassé les prévisions. En septembre 2010, des élèves ont débuté l'année scolaire, installés dans des structures provisoires. En 2012, cet établissement sera la 1re école Bepos de France. « Nous anticipons la règlementation du Grenelle de l'environnement, qui fixe l'obligation de l'énergie positive pour tous les bâtiments neufs en 2020, explique Frédéric Tsitsonis, adjoint au maire délégué à l'économie des ressources et du patrimoine. Pour accélérer sa réalisation, c'est la direction architecture de la Ville qui se charge de sa maîtrise d'œuvre». Grâce à son isolation extérieure et notamment à sa toiture végétale, dotée de panneaux photovoltaïques, ce bâtiment, produira plus d'énergie qu'il n'en consommera.
Avec 14,2 M€ de dépenses d'équipements en 2011, la Ville mise également sur la réussite de ses 18 000 élèves. Elle agrandit, modernise et réhabilite ses équipements, afin de s'adapter à l'évolution démographique et aux nouvelles politiques éducatives. En cours cette année, outre la construction du groupe scolaire de Malbosc (2,5 M€) et le début de la construction des écoles des Grisettes (0,5 M€), le lancement d'autres écoles : l'école élémentaire Esope à Ovalie (0,7 M€), un groupe scolaire dans le futur quartier République (0,6 M€) et un autre à la Lironde (0,8 M€). ■

Sur le terrain

L'Ordre national du mérite existe depuis 1963. Chaque année, ses membres se réunissent en décembre pour célébrer son anniversaire. L'hommage se fait sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, à côté du buste du fondateur de la V[e] république, créateur de cette distinction.

© DR

Jenna Sylvestre, Miss Languedoc, a manqué d'une marche le titre de Miss France, le 4 décembre. Étudiante de 22 ans en master de commerce et de vente, la jeune femme (déjà Miss Montpellier) termine 1re dauphine 2011 et savoure sa victoire sur le plateau de 7LTV en compagnie d'**Hélène Mandroux.**

Le Téléthon 2010 a permis à l'AFM de récolter plus de 250 000 € de dons. Parmi eux, les 9 798 € collectés par les clubs de l'Âge d'or et les résidences pour les personnes âgées, remis par **Christiane Fourteau,** adjointe au maire déléguée aux actions solidaires.

Les Hivernales ont illuminé l'Esplanade et la Comédie tout le mois de décembre. Commerçants et artisans de ce marché de Noël ont invité le public à flâner devant les 160 chalets multicolores, comme l'ont fait le maire et deux de ses adjoints, **Magalie Couvert** et **Marc Dufour,** admirant la crèche réalisée par Jacques Prouget.

La Journée internationale contre la violence faites aux femmes a été l'occasion d'une réflexion, le 25 novembre, à la Maison de la démocratie. À l'invitation du CIDFF et de l'association Via Voltaire, les intervenants ont échangé sur leurs expériences spécifiques.

Sur le terrain

Le Simi. Du 1er au 3 décembre, la Ville était représentée au Salon de l'immobilier d'entreprise (Simi) qui s'est déroulé au Palais des Congrès à Paris. L'occasion de présenter aux 18 000 visiteurs les réalisations de la Ville.

Les directeurs des 117 écoles maternelles et élémentaires étaient conviés au centre municipal de la Pompignane. Une réunion de travail a précédé un déjeuner en présence du **maire**, de **Jean-Louis Gély,** adjoint délégué à la réussite éducative et de nombreux élus.

© Jacques Guillaume

J'offre un jouet a permis de rassembler plusieurs centaines de jouets, déposés par les Montpelliérains au profit d'enfants oubliés du Père Noel. Les associations chargées de la collecte ont redistribué les cadeaux, le 22 décembre, lors d'une après-midi festive, organisée par la Ville.

Le père Christian Doumairon célébrait ses cinquante ans de sacerdoce le 18 décembre en l'église des Saints-François, en présence notamment des élus **Michaël Delafosse** et **Max Lévita**. Désormais retraité, **Christian Doumairon** reste une figure de l'église catholique montpelliéraine.

Ville santé, Montpellier a accueilli le 10e Colloque francophone des Villes santé de l'OMS. Du 24 au 26 novembre, au Corum, les participants (élus, médecins, sociologues, syndicats) ont pu dialoguer avec les jeunes et débattre sur la place de la santé dans une ville moderne.

Conseil municipal

Conseil municipal du 13 décembre 2010.
Adoption de l'ordre du jour.
Adoption des procès-verbaux des séances du Conseil municipal du 8 et 24 novembre 2010.

1. Budget primitif 2011 du budget principal et du budget annexe de la Ville de Montpellier.
2. Création et participation au réseau REVMED, réseau méditerranéen de collectivités pour l'évaluation des politiques publiques.

3. Parking des Arceaux. Contrat d'affermage Ville/TaM.
4. Maisons pour tous. Municipalisation des activités. Dissolution et dévolution du patrimoine à la Ville de Montpellier.
5. Convention locale CitésLab, le réseau d'amorçage de projets.
6. Bilan de la concertation concernant la réalisation du pont de la République et l'élargissement de la section de la rue des Acconiers comprise entre le Lez et l'avenue du Pont-Trinquat.
7. ZAC Port Marianne-Consuls-de-Mer. Arrêt du dossier d'enquête parcellaire sur l'élargissement de la rue des Acconiers.
8. Attribution de subventions au titre du dispositif Prêt Pass Foncier.

9. ZAC Port Marianne - Jardins de la Lironde. Agrément de candidature Roxim Management.
10 à 12. ZAC Ovalie. Demande d'agrément de candidature (lots 5C, 7 BisB et 10B).
13 à 15. Futur Hôtel de Ville. Autorisation de signer les avenants aux marchés et agencements mobiliers spécifiques.
16. Cession gratuite d'un cheminement piéton entre la rue Gilles-Martinet et le carrefour Flandres-Dunkerque.
17. Projet d'élargissement, impasse Louis-Charles-Eymar.
18. Aménagement de la rue Pouget.
19. Cheminement piéton, impasse des Deux-Ruisseaux.
20. Protection d'un arbre remarquable, boulevard d'Orient.
21. Régularisation foncière, avenue du Professeur-Etienne-Antonelli.
22. Cession d'un terrain à la Serm, rue Paul-Rimbaud.

23. Réalisation d'un nouveau groupe scolaire pour le quartier Malbosc. Acquisition à la Serm de plusieurs parcelles.
24. Mission GrandCoeur. Subventionnement dans le cadre de découvertes fortuites ou de travaux lourds sur un patrimoine historique ayant été altéré.
25 et 26. Montpellier GrandCoeur. Attribution de subventions pour le ravalement obligatoire des façades et modification du règlement.

27. Opah copropriété dégradée Cévennes 1. Désignation d'une équipe de suivi animation. Demande de subventions.

Conseil municipal

28. Montpellier GrandCoeur. Attribution de subventions.

29. Convention de mise à disposition à titre gratuit d'un local à l'association Les amis du musée Fabre.
30. Convention entre la Ville et l'association Les chiens Andalous (dispositif École et Cinéma).
31. Avenant à la convention d'objectifs entre le Conseil général de l'Hérault, la Ville de Montpellier et la Régie des maisons pour tous concernant le théâtre Jean-Vilar.
32. Culture et Patrimoine. Attributions de subventions au titre de l'exercice 2011.
33. Ecole Sigmund-Freud. Mise en conformité des offices et salles de restaurant, aménagement de la salle d'activités et rénovation des sanitaires.
34. Subventions pour les offres culturelles 2011.
35. Proposition de dénomination Adélaïde-Cambon pour la crèche collective multi accueil (quartier Port-Marianne).
36. Attribution de subventions à des associations.
37. Autorisation de signer la convention de partenariat avec le Centre régional de documentation pédagogique.
38. Attribution de subventions dans le cadre des actions territoriales
39. Financement de la mission prévention spécialisée Ville/ Département.
40. Concession d'exploitation du domaine public (kiosque Albert-1er). Modification de dénomination de l'exploitant.
41. Convention d'exploitation du domaine public - Café sportif du skate park de la Mosson. Désignation du candidat.

42. Convention de mutualisation entre la Ville et l'Agglomération sur l'entretien des chaufferies.
43. Autorisation de signer des avenants pour la réhabilitation de la mairie de proximité Tastavin et du centre de loisirs.

44. Autorisation de signer les marchés pour l'ouverture et la fermeture des parcs et squares.
45. Plan d'actions pour les villes et la biodiversité. Autorisation de prise en charge financière des déplacements et de l'hébergement de deux délégués.
46. Autorisation de signer le marché public relatif à l'enlèvement des graffitis et de l'affichage sauvage, de nettoyage de mobilier urbain et d'ouvrages d'art.
47. Autorisation de signer les marchés pour l'amélioration des accès aux abords du Polygone.
48. Autorisation de signer les marchés pour l'aménagement de la rue du Faubourg-Boutonnet.
49. Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement (Exercice 2009).

50. Avenant n°1 au marché de distribution d'eau brute non potable avec l'entreprise B.R.L Exploitation.

Affaire 1. Le budget 2011 est construit sur le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition et de maintenir une politique d'investissement créatrice d'emplois.

Le cap est maintenu

En 2011, la Ville de Montpellier compte percevoir 392,5 millions d'euros de recettes. La plus grande partie de cette somme provient de la taxe d'habitation dont le taux est de 22,49 %. Néanmoins, les différents abattements conduisent à relativiser ce chiffre. Environ 145 000 Montpelliérains bénéficient du bouclier social. Et 14,6 M€ ne sont donc pas prélevés. Ainsi, le taux réel d'imposition appliqué aux contribuables est de 18,49 %. Ne prenant toujours pas en compte la réalité démographique de Montpellier, l'État ne verse que 73 millions. La Dotation de solidarité urbaine (DSU) prévue pour Montpellier est de 9,2 M€, soit 0% d'augmentation par rapport à 2010. En effet, Montpellier ne fait plus partie des 250 communes les plus défavorisées depuis 2010 et à ce titre, ne bénéficiera pas de l'augmentation de DSU prévue dans le Projet de loi de finances pour 2011.
Le recours à l'emprunt reste, une fois encore, modéré et sécurisé. Il s'élève à 64,2 M€. Il est plafonné à 56% des dépenses d'équipement. Rappelons qu'aucun produit structuré n'émarge dans l'encours de la dette de la Ville, conformément à la décision prise en 2009, qui limite, dans le temps et en volume, le recours à de tels produits.
«Notre position est claire, estime Max Lévita, adjoint délégué aux finances. Malgré le fait que l'État rogne sur les budgets des collectivités, la Ville ne touchera pas directement ou indirectement au levier fiscal pour 2011. C'est le respect d'un engagement auprès des Montpelliérains : ne pas pénaliser leur pouvoir d'achat».

La Ville ne touchera pas au levier fiscal en 2011

Max Lévita, adjoint au maire délégué aux finances.

Faire face au besoin

Pour y arriver, le choix a été fait de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en ayant pour objectif de maintenir le service public et le soutien au secteur associatif. «Les dépenses réelles totales de la Ville s'élèvent à 392,5 M€, poursuit Max Lévita. Priorité a été donnée à celles directement créatrices d'emplois. Notre politique d'investissement et de commande publique représente l'équivalent de 2500 emplois directs et indirects». En 2011, les dépenses d'investissement sont toujours soutenues même si elles sont en légère diminution, passant de 140 à 110 millions. Elles soutiendront l'activité économique locale et feront face aux besoins des quartiers, ainsi qu'aux nouvelles infrastructures liées à l'expansion démographique de Montpellier.
La somme de 29,4 M€ est consacrée aux subventions aux associations et partenaires de la Ville. En 2011, l'effectif municipal sera maintenu à un niveau constant sans aucun recrutement supplémentaire. Les dépenses de personnel pour 2011 sont prévues à hauteur de 137,3 M€, soit une évolution de 1,7% par rapport à 2010. C'est l'évolution naturelle de la masse salariale, dans laquelle a été intégré le personnel déprécarisé en 2009 et qui concerne à ce jour 507 agents (agents d'entretien et animateurs vacataires). ■

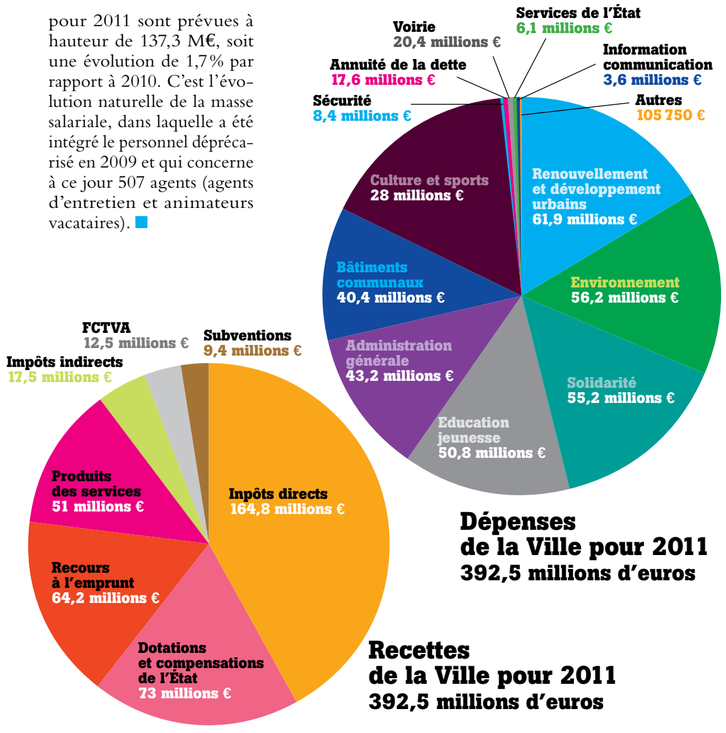

L'école et la petite enfance sont des priorités de la Ville de Montpellier. Le budget 2011 multiplie par trois la part consacrée au secteur éducation.

Les enfants d'abord

C'est dans le secteur de l'éducation que la Ville a notamment mis en œuvre sa politique d'investissement avec 14,2 M€ en 2011 contre 4,7 M€ en 2010. Les crédits ont donc été multipliés par trois. Cela se traduit déjà par une bonne nouvelle dans les cantines ! En 2011, même si une hausse du coût des denrées et des matières premières de 3 % est prévue, la Ville s'attachera à fournir un effort particulier en adaptant les tarifs des services municipaux aux ressources des familles avec notamment le tarif des restaurants scolaires qui diminue de 2% sur les trois premières tranches des revenus les plus faibles.

Le prix de la cantine a été minoré pour les familles modestes.

La Ville a par ailleurs un devoir d'engagement en ce qui concerne le patrimoine scolaire qui fait l'objet de travaux d'extension, de modernisation ou de réhabilitation afin de s'adapter à l'évolution démographique et aux nouvelles politiques éducatives. De nouvelles écoles vont fleurir dans les années qui viennent (Grisettes, Port Marianne, Lironde, Ovalie…). La petite enfance est également une des priorités de la Ville. Près de 4000 enfants sont pris en charge chaque jour en accueil municipal ou extra-municipal. Près de 25 M€ sont prévus dans le budget 2011 pour, notamment, la construction de deux nouvelles crèches à Ovalie et sur la ZAC Consul de Mer. ■

Conseil municipal

51. Mise à jour du régime indemnitaire des techniciens territoriaux.
52. Modifications au tableau de l'effectif (décembre 2010).
53. Création d'une commission sociale du personnel.
54. Exercice 2011. Attribution de subventions aux partenaires de la Ville.
55. Fin d'exercice 2010. Attribution de subventions.
56. Tarifs 2011 pour la Ville de Montpellier. Tableaux complémentaires.
57. Serm – RMCF. Garantie d'emprunt. Crédit Agricole du Languedoc et Caisse d'Epargne Languedoc- Roussillon.
58. Parking du nouvel Hôtel de Ville. Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière.
59. Méthodes et durées d'amortissement pour les immobilisations du budget annexe du parking du nouvel Hôtel de Ville.
60. Modalités et conditions de prise en charge des frais de déplacement des élus et personnalités extérieures invitées.
61. Désignation d'un représentant de la Ville au Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier : Max Lévita.
62. Désignation d'un représentant de la Ville à la Commission d'évaluation de transfert et des charges : Audrey de la Grange.
63. Désignation d'un représentant de la Ville au lycée internat d'excellence de Montpellier : Max Lévita.
64. Désignation d'un représentant de la Ville au Conseil des études et de la vie universitaire (UM2) : Hélène Qvistgaard.

Prochain conseil municipal : 7 février à 18h à l'Hôtel de ville, salle des rencontres.

Affaire 20.
Ce micocoulier quasi centenaire du boulevard d'Orient appartient désormais à la Ville. Un promoteur immobilier cède gratuitement la parcelle de 36 m² sur laquelle se trouve l'arbre remarquable.

Affaire 4. En municipalisant la régie des maisons pour tous, le Conseil municipal met fin aux emplois précaires.

Consolider les emplois

Désormais les choses sont claires. La Ville vient de municipaliser la régie chargée de gérer les 27 maisons pour tous de Montpellier. Le statut juridique de cette structure n'est plus contestable.

Les animateurs des maisons pour tous obtiennent un statut d'agents territoriaux.

En effet, la régie au cours des années, s'est dotée, pour assurer ses missions, de personnels de statut privé et de fonctionnaires territoriaux mis à disposition par la Ville. Mêler une activité de nature administrative avec des personnels relevant du droit privé n'est plus possible aujourd'hui. Cette décision entraîne le changement de statut des deux tiers des personnels des maisons pour tous, soit 180 personnes, qui de contractuels passent à un statut de territoriaux de droit public. « Il y a beaucoup d'animateurs des maisons pour tous qui profitent de ce changement, remarque Patrick Vignal, adjoint délégué à l'action territoriale. Ces titularisations permettent de déprécariser les personnels de la mairie. »

Ces titularisations permettent de déprécariser les agents de la mairie

Patrick Vignal, adjoint délégué à l'action territoriale.

La carte d'abonnement moins chère

Cette municipalisation a été approuvée unanimement par les syndicats. Elle permet de résoudre la problématique juridique d'organisation et l'intégration du personnel précaire, mais a également pour but d'optimiser les compétences, les moyens humains et matériels en faveur des usagers. Ces derniers, d'ailleurs auront la bonne surprise de voir le prix de leur carte d'abonnement aux maisons pour tous passer de 8 € à 7 € par adulte, et de 4 € à 3,50 € par enfant de moins de seize ans. C'est l'un des premiers effets de la municipalisation. Sinon, rien ne change pour les adhérents. Les activités sont maintenues. Douze coordinateurs vont être désignés parmi le personnel. Ils auront pour mission de réfléchir aux actions territoriales à mener et au renforcement des thématisations des maisons pour tous. ■

Conseil municipal

Affaire 25. Des subventions sont accordées aux propriétaires entreprenant le ravalement obligatoire des façades.

Grand Cœur

« Les visages de la ville »

Le Code de la construction et de l'habitation impose aux propriétaires de ravaler leur immeuble tous les 10 ans. C'est pourquoi depuis 2007, la Ville propose une subvention courant sur six ans. La mise en valeur des façades est l'un des volets de l'opération GrandCœur qui vise à l'amélioration de la qualité de vie de chacun en centre-ville. Après l'Écusson et ses abords, ce sont à présent les faubourgs Méditerranée-Gares, Boutonnet, Beaux-Arts, Gambetta, Clemenceau, Figuerolles et le secteur Laissac-Rondelet qui sont accessibles à la subvention municipale.

Une période incitative

Les périmètres de ravalement obligatoire sont fixés par le Conseil municipal. Au début de la période incitative, le taux de subventionnement est plus important. Le principe de dégressivité a été introduit afin d'intéresser les propriétaires dès le début de la campagne et donc de favoriser les premières réalisations pour créer un effet d'entraînement. Au-delà de la période de subventionnement, le ravalement reste obligatoire. S'il n'est pas réalisé, la Ville a la possibilité de poursuivre la procédure prévue par le Code de la construction et de l'habitation.

Les propriétaires bénéficient d'un accompagnement par la Mission GrandCœur.

« La revalorisation esthétique et architecturale est importante, explique l'adjoint au maire délégué à l'urbanisme. Les façades sont l'enveloppe des volumes bâtis, mais aussi les visages de la ville. Elles en sont le reflet. Au-delà, le ravalement est un moyen d'entretenir durablement les bâtiments, d'assurer l'étanchéité des façades et d'en protéger les matériaux constitutifs. Il participe également à la dynamique commerciale ».
Avant tout démarrage des travaux, il convient de contacter la Mission GrandCœur afin de prendre connaissance des prescriptions établies pour chaque type de bâtiment. Il sera également remis un récapitulatif des démarches administratives à accomplir et un formulaire de demande de subventions si le bâtiment est situé dans un secteur bénéficiant de l'aide municipale. ■
Infos : Mission GrandCœur, 17 boulevard Jeu-de-Paume. 04 67 55 87 70

Affaire 33. L'école Sigmund-Freud va être mise en conformité. Plusieurs gros travaux sont prévus. Tout doit être terminé en septembre.

Mise aux normes

Freud est une des cinq écoles qui participent aux Samedis malins.

Afin de se mettre en conformité avec les nouvelles normes, la Ville procède régulièrement à des travaux dans les différentes écoles maternelles et élémentaires. C'est ainsi que le Conseil municipal a validé la mise en conformité des offices et salles de restaurant, l'aménagement de la salle d'activités et la rénovation des sanitaires filles et garçons à l'école Sigmund-Freud.
Cet établissement situé rue des Tourterelles, à Aiguelongue, va connaître un réaménagement important. Le restaurant scolaire va être entièrement rénové et surtout disposera d'un office propre et d'un office sale, ainsi que des vestiaires pour le personnel.
Les travaux concernent également le reste du bâtiment. Les sanitaires vont faire l'objet de rénovation et une salle d'activité va être aménagée. Enfin, l'équipe pédagogique bénéficiera bientôt d'une salle de réunion et la permanente de l'école disposera d'un bureau. La Ville consacre à cette opération un budget de 450 000 €.
Les travaux seront réalisés en quatre phases successives et seront livrés pour la rentrée de septembre 2011.
Il est à noter que l'école Freud est l'un des 5 pôles éducatifs du samedi matin mis en place par la Ville, en complément des heures d'études proposées le soir en fin de classe ■.

Affaire 8. Prêt Pass Foncier

Trois programmes immobiliers, situés à Port Marianne participent au dispositif Prêt Pass Foncier.
La Ville attribue à des ménages à revenus modestes une aide financière complémentaire aux prêts portés par les organismes du 1% logement au titre des opérations dites "accédants".
Une trentaine de logements sont concernés.

Tribune politique

La majorité municipale

«Faisant suite à la décision du tribunal administratif du 4 novembre 2008, la Ville suspend provisoirement la parution des textes du groupe de la majorité municipale. Une procédure en appel est en cours».

L'opposition municipale

2011 : nouvelle année d'action

Jacques Domergue, président du groupe UMP-NI et Gauche moderne

Les conseillers municipaux du Groupe UMP, Non inscrits & Gauche moderne vous souhaitent tous leurs vœux de bonheur, de réussite et d'accomplissement pour cette nouvelle année 2011. Si l'année qui vient de s'achever a été très riche sur le plan politique avec un scrutin régional qui aura conduit à un échec cinglant pour Hélène Mandroux, elle aura aussi été celle de la fin d'une époque pour notre cité, avec la disparition de celui qui en fut le maire pendant près de trois décennies.

Aujourd'hui, une nouvelle ère politique s'ouvre. Plus que jamais mobilisés pour l'intérêt général, les élus de notre groupe, avec les moyens dérisoires que la municipalité leur accorde, à la limite de la légalité, œuvrent pour le respect de la pluralité démocratique au sein de l'assemblée municipale.

Cette année encore, nous resterons vigilants afin que, dans tous les quartiers de Montpellier, l'intérêt et le bien-être des habitants priment sur les jeux politiques partisans de la majorité municipale, totalement enfermée dans ses propres errements.

Pour l'intérêt des habitants de notre cité, nous invitons Hélène Mandroux à s'intéresser enfin en 2011 à ceux à qui elle doit son élection : les Montpelliérains. La vie municipale de Montpellier n'a pas à être gérée au siège du parti socialiste ; c'est bien à l'Hôtel de Ville, entre élus démocratiquement désignés que le débat pour l'avenir de Montpellier doit avoir lieu. Vous l'aurez compris, 2011 sera pour nous une nouvelle année à votre service. Vous pouvez avoir confiance en notre détermination et notre force de proposition sur les projets essentiels qui touchent votre quotidien. Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer. Vous pouvez nous contacter au 04 67 85 78 96 ou groupe.umpni.montpellier@gmail.com.

Pour un budget social et écologique

Francis Viguié, pour le groupe Europe-Ecologie-les Verts et NPA-FASE

Le budget 2011 vient d'être voté par la majorité municipale. Son axe principal reste l'étalement urbain et l'augmentation de population comme moteur fondamental de notre ville. Je n'ai pas voté ce budget pour deux raisons essentielles : il n'est pas suffisamment tourné vers des priorités sociales et écologiques, l'avis de la population n'est à aucun moment demandé. La démocratie ne peut se résumer à un vote tous les 6 ans lors de l'élection municipale. Le budget doit être participatif, élaboré avec les habitants. Qui, mieux que les habitants, peut savoir quelles sont les priorités sociales ? La mise en régie de la TaM, des parkings, de l'eau, l'arrêt du financement de l'enseignement privé, d'entreprises comme Ryanair ou de la vidéosurveillance dégageraient des moyens financiers nouveaux. Par exemple, nous sommes pour développer les transports publics et aller vers leur gratuité. Il faut aussi faciliter les déplacements doux (piétons, vélos…), créer des parkings gratuits aux entrées de la ville, multiplier la complémentarité tram-bus-mini bus-pistes cyclables en continu. Des villes ont déjà fait le pas de la gratuité des transports, agissons ensemble pour que Montpellier le fasse.

Contribuables en colère

Martine Petitout, indépendante

Si vous souhaitez comprendre pourquoi Montpellier est la grande ville la plus taxée, consultez http://pagesperso-orange.fr/ach34 Vous pouvez faire part de vos doléances sur vos impôts locaux et leur utilisation par mail ach34@wanadoo.fr ou par tél. 04 67 03 44 44

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et aucunement la rédaction. La délibération du conseil municipal du 2 avril 2008 prévoit un espace consacré à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, à proportion de leur représentation.

Vies de quartier

L'image du mois

Le Conseil municipal des enfants a effectué sa séance d'ouverture, le 13 décembre. Les 76 jeunes élus ont présenté leurs projets au maire de Montpellier et à Jean-Louis Gély, adjoint au maire délégué à la réussite éducative. Les enfants se réunissent désormais, un mercredi sur deux jusqu'en juin dans leurs quartiers respectifs, pour étudier chacune des propositions.

Montpellier notre ville • janvier 2011 • N° 353

Montpellier centre

Figuerolles - Les Arceaux - Boutonnet - Les Beaux-arts - Les Aubes - Antigone - Gambetta - Comédie - Gares - Centre Historique

Inauguration de la salle d'escalade Pierre-Rouzo du gymnase Alain-Achille, le 24 novembre. La cérémonie s'est déroulée en présence de Sophie Boniface-Pascal, élue aux sports, et de la famille du "grimpeur" montpelliérain, décédé il y a 2 ans.

le billet de votre élue

«Nous façonnons la ville de manière à mieux y vivre»

Fanny Dombre-Coste
adjointe déléguée au quartier

Le développement durable est une question essentielle sur laquelle la Ville s'engage. Nous sommes particulièrement attentifs à aller dans le bon sens, en façonnant la ville de manière à mieux y vivre. En décembre, je suis allée avec madame le maire en visite dans les faubourgs Arceaux et Beaux-Arts. Aux Arceaux, nous avons présenté les futurs aménagements de voirie dans le cadre du nouveau plan de déplacements, pour que la rue soit un lieu partagé et apaisé pour tous dans nos quartiers. Parallèlement, je salue le remarquable travail de la maison pour tous Frédéric-Chopin qui s'est fortement engagée sur les questions liées à l'environnement et les énergies renouvelables. Les animateurs accompagnent nos enfants, pour les sensibiliser sur la nécessité de réduire notre impact sur l'environnement et les différentes réponses et filières concernées. À tous, une très belle année !

CONTACTS
Fanny Dombre-Coste / 04 67 34 88 05
Maison de la Démocratie,
16 rue de la République
Magalie Couvert / 04 34 88 76 84
Hôtel de Ville, 1 place Francis-Ponge

Le développement durable est un des grands thèmes abordés dans les nombreux ateliers de la maison de quartier Frédéric-Chopin. Une action qui se déroule toute l'année, auprès des jeunes éco-citoyens, mais aussi de leurs parents.

Des actions pour la terre

Depuis plusieurs années, la maison de quartier Frédéric-Chopin mène des actions autour du développement durable. Ce concept reconsidère la croissance économique à l'échelle mondiale, afin de prendre en compte les aspects environnementaux, culturels et sociaux. Cela, en faisant face à la crise écologique et sociale (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, écarts entre pays développés et pays en développement, sécurité alimentaire, perte de biodiversité, croissance de la population mondiale, catastrophes naturelles et industrielles). À la maison de quartier des Beaux-Arts, l'équipe est consciente des enjeux mondiaux et sait que d'énormes progrès ont déjà été faits. Les industries ont baissé leurs émissions de CO_2, mais dans le même temps la part de celles des voitures et de l'habitat a augmenté de 20%. Les animateurs de Chopin ont choisi d'axer leur travail sur la sensibilisation des habitants. C'est en faisant prendre conscience aux gens, qu'ils sont des éco-citoyens, qu'on pourra faire changer les choses par des petits gestes.

Chacun à son échelle

En interne, le personnel de la maison de quartier a réduit sa consommation de papier et de cartouches d'encre de plus de 35% et utilise des objets recyclables et produits par des filières courtes pour minimiser l'impact environnemental.
Côté public, la maison de quartier a monté de nombreuses opérations en lien avec l'école et le centre de loisirs du quartier, notamment sur le thème de la forêt et de la filière bois. Les animateurs et les enfants du quartier ont réalisé une cabane écologique, un jeu pédagogique, des plantations et installé des nichoirs avec la Ligue de protection des oiseaux, afin de réintroduire de la biodiversité dans le jardin des Beaux-Arts. Dans les mois qui viennent, la maison participera à l'opération Vague Verte en plantant des arbres aux Beaux-Arts avec les habitants, ainsi qu'à la fête de la biodiversité sur l'Esplanade. Elle construira un vélo cabine avec l'association voisine Le Vieux Biclou. Il permettra de faire les courses à proximité et de tisser des liens avec les commerçants du quartier. Et puis, il est question de créer un jardin terrasse sur le toit, afin de favoriser un jardinage urbain.
Parallèlement, des associations partenaires proposent des soirées de réflexion organisées par Eco-habitants ou l'association pour des nouveaux développements avec le Globe attitude café.
Prochain rendez-vous grand public de la maison de quartier : le 14 janvier pour la fête culturelle de la n Une manifestation réalisée en partenariat avec l'Office de tourisme, autour d'une exposition des toiles du peintre montpelliérain Pierre-Romain Lanvin, sur l'Écusson intitulée *Cœur piéton, pourquoi pas vous ?*
Infos : maison de quartier Frédéric-Chopin. 1 rue du Marché-aux-Bestiaux. 04 67 72 61 83 . Tram L1 Corum et L2 Beaux-arts

Des élèves du CM2 de l'école Jules-Verne, sensibilisés à l'écolo gie, participent aux plantations dans le parc Frédéric-Chopin.

Relogement des associations

Dans la nuit du 20 au 21 novembre, la Maison des associations située sur le cours Gambetta était cambriolée et aussi vandalisée. Ce lieu mis à disposition par la Ville accueillait 16 structures associatives. À la suite du sinistre, les adjoints au maire, Fanny Dombre-Coste et Patrick Vignal, sont allés sur place pour constater les dégâts. Ils se sont engagés à trouver des solutions de relogement. À l'heure où nous éditons le journal, les associations ont toutes reçu des propositions de relogement par la Ville. Cette dernière a aussi mis à disposition de certaines structures, sept ordinateurs réformés pour remplacer le matériel informatique de première nécessité.

Les déplacements en question

Le 6 octobre, les élus et techniciens de la Ville présentaient en réunion publique les différentes options proposées en terme de circulation automobile dans les quartiers Boutonnet/Beaux-Arts/Verdanson.
Cela dans le cadre de la mise en place du Plan local de déplacements. Le 25 janvier, rendez-vous est donné pour une nouvelle réunion publique à 18h30 à la Maison de la démocratie. Les futurs aménagements et changements de sens de circulation seront présentés ce soir-là. Ils permettront de compléter l'anneau de distribution dans sa partie Nord. **Infos :** 04 67 34 88 06

La galette d'Antigone

L'association des résidants d'Antigone (Adra), invite les habitants du quartier à partager un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette, le samedi 15 janvier à 15h. Le goûter se déroulera à la salle René-Arvis, située 19 place du Nombre-d'Or. **Infos :** http://activites.antigone.montpellier.over-blog.com

Fête de la lumière

Le comité de quartier de Saint-Roch a organisé sa première Fête de la lumière, le 10 décembre en début de soirée. Les écoliers de Lamartine et Pasteur, leurs parents et les habitants des alentours se sont retrouvés sur le parvis de l'église. Avec leurs lampions, les enfants ont éclairé la place, qui a ensuite été mise en lumière de manière spectaculaire par l'association Transcinésud. Auparavant, un numéro d'échassier donné par la Cie des arts du cirque Balthazar a captivé les petits et les grands.

Figuerolles vu du quartier

Sous la direction de Thierry Arcaix, natif de Figuerolles qui a déjà publié le livre *Montpellier de A à Z*, un travail consacré au quartier sera édité en juin. Pour finaliser ses recherches, il lance un appel aux habitants qui détiennent des photos, des documents, des souvenirs, ainsi qu'aux artistes et photographes. Outre la publication de ces documents, une exposition aura lieu, début décembre 2011 à la galerie Saint-Ravy.
Infos : 06 23 10 62 21
thierry.arcaix@wanadoo.fr

Adieu Ida

Ida Anselmo s'est éteinte en décembre. Cette figure du quartier Sainte-Anne, femme active et engagée avait été présidente et membre actif de l'association Nouveau Sainte-Anne. Elle avait créé et participé à des manifestations comme la foire aux santons, la mostra du livre ancien, le salon des antiquaires ou le festival des nuits de Sainte-Anne. En 2009, elle a reçu la médaille de la Ville pour son dévouement au service du quartier et à la vie associative.

Agenda

Les manifestations signalées par ◆ sont gratuites

Maison pour tous Joseph-Ricôme
04 67 58 71 96

Au théâtre Gérard-Philipe

ZoroZora, les 14 et 15 janvier à 21h.

Casanova, du 19 au 22 et du 27 au 29 janvier à 21h. Casanova est-il encore rock and roll ? Soirée et apéritif dînatoire offert par la maison pour tous Joseph-Ricôme. Sur réservation. ◆

Les Mardis du Chat, le 1er février à 21h. Cédric Laronche partage la scène avec un artiste ou groupe invité.

One man show, *David Baux sort de son cocon,* du 3 au 5 février à 21h. Son nouveau one man show comporte des vrais morceaux de fantaisie burlesque.

Maison de quartier Frédéric-Chopin
04 67 72 61 83

Rencontre du nouvel an, animation musicale et exposition, le 14 janvier. Expo de peinture *Montpellier a le coeur piéton, pourquoi pas vous ?* de Pierre-Romain Lanvin, en partenariat avec l'Office de Tourisme. ◆

Thé dansant, le dimanche 16 janvier. Chacun apporte jus d'orange, thé ou gâteaux.

Maison pour tous George-Sand
04 67 79 22 18

Expo du peintre René Pialot, du 4 au 19 janvier. ◆

Théâtre d'impro, Les Ours Molaires, le 7 janvier et 4 février. Fous-rires et quiproquos garantis.
Rencontre du nouvel an, le 15 janvier. Vernissage de l'exposition de René Pialot et apéritif accompagné d'une dégustation de galettes. ◆

Atelier d'écriture, les 19 janvier et le 20 janvier, sur le thème du portrait. Pour adultes et seniors.

Les 4h littéraires : *Danser avec un handicap* de Muriel Guigou, le 21 janvier.

Stage de danse africaine pour adultes et adolescents, les 5 et 6 février, par l'association Pirouette. Avec Louis-Pierre Yonsian, danseur ivoirien.

Les 4h littéraires : *Fil de soie* par Maïté et Mima, le 10 février. Ce premier livre regroupe photos et poèmes.

Maison pour tous Voltaire
04 99 52 68 45

Concert de Gospel, le 14 janvier avec Kumbaya Gospel Choir. À l'entr'acte : vin chaud offert organisé par le Comité de quartier Pasquier Don Bosco.

Maison pour tous Albertine-Sarrazin
04 67 27 24 66

Rencontre du nouvel an : soirée d'hiver et loto le 21 janvier. Dégustation de la galette pendant le loto. ◆

Montpellier notre ville • janvier 2011 • N° 353

Cévennes

Alco- Petit Bard -Pergola Cévennes - Saint-Clément - La Chamberte - La Martelle - Montpellier Village

Petit Bard contre les monstres ! Le 8 décembre, les habitants, et les associations ont fabriqué des sculptures sur la place du marché avec des déchets et du matériel de récupération. Une bonne façon de nettoyer son quartier.

le billet de votre élu

« Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2011 »

Christian Bouillé,
adjoint délégué au quartier, conseiller régional

Notre quartier est riche de ses talents ! Le maire souhaite que l'on prenne le temps de s'arrêter sur ces personnalités et qu'on leur dresse le portrait. Elles n'ont pas seulement un talent avéré, elles apportent quelque chose à notre ville et à notre société. Un sportif qui excelle dans son domaine, on ne peut que s'en féliciter, mais quand il transmet son savoir aux jeunes de notre cité, c'est toute la différence. Et que dire de ce magicien de renom, Erik Riol qui a toute sa vie pratiqué son art sous les feux de la rampe. À présent retraité, il enseigne ses secrets à de jeunes disciples. Nos associations regorgent également de ces personnes qui œuvrent à leur niveau pour transmettre leur passion, leur idée et faire bouger les choses. Une autre forme de talent. C'est le cas de Farida Ouabaïni, vice-présidente de l'association APC, Amitié Petit Bard. Avec le concours de la Serm et des associations Apieu, Essor, Ciepac, Raiponce, elle a initié un projet de tri sélectif sur La Pergola. Les enfants se sont rassemblés le 8 décembre et ont ramassé les déchets pour fabriquer des monstres ; une belle initiative de sensibilisation au respect de l'environnement.

CONTACT
Christian Bouillé,
Maison pour tous Paul-Emile-Victor,
1247 av. du Professeur Louis-Ravaz
Tél : 04 99 58 13 58

Erik Riol est un célèbre magicien de la région. Il est actuellement président du club Robert-Houdin du Languedoc-Roussillon, où il enseigne son art et forme de futurs magiciens.

Un as de la pre stidigitation

Erik Riol est un personnage extraordinaire du quartier. Forcément, il est magicien, prestidigitateur, en fait le digne héritier de Jean-Eugène-Robert Houdin, le plus célèbre illusionniste du XIXe siècle. Erik Riol est membre de la Fédération française des artistes prestidigitateurs. Et c'est vrai, notre homme est un artiste. Tromper le regard du spectateur, il est maître en la matière. Il fait sortir un lapin de votre manteau et une colombe de votre chapeau, mais son dada, ce sont les cartes. Il dispose d'une impressionnante collection de 680 jeux, il jongle avec l'as de trèfle et la dame de pique. Et si en secret, vous pensez au roi de cœur, il le ressort immédiatement de son jeu pourtant bien ficelé dans sa boîte. Il manipule les cartes et nous plonge dans l'art de l'illusion nous laissant pantois et médusé. La dextérité de ce jeune homme, il a fêté ses 76 printemps, le 18 décembre, est impressionnante.

Une vedette du music-hall

À noter que prestidigitation a la même racine que le mot doigt. La magie est entrée dans la vie d'Erik Riol, alors qu'il n'avait que 7 ans et il s'est avéré très doué pour cet art qui allait changer le cours de sa vie et le conduire sous les feux de la rampe. Cet homme de cœur parle beaucoup de ses rencontres… mais peu de lui-même. On apprend juste que durant la seconde guerre mondiale, il était à Lyon et que ce fut une période difficile. On n'en saura pas plus… Il préfère nous conter sa vie parmi les étoiles et lui-même est une star. Son press book, gros comme une encyclopédie prouve qu'il a côtoyé les paillettes du show business, en assurant les premières parties de Dalida, Brassens, Léo Ferré, Claude François, Edith Piaf, Serge Lama.

Ami de Patrick Sébastien, il a présenté de nombreux galas et concerts de music-hall. Il ne se contentait pas de faire des tours, il amusait les spectateurs, inspiré qu'il était des jeux de mots de Devos, qu'il a également croisé sur sa route. Pendant longtemps, animateur à Sud Radio, il a officié aux côtés de Guy Lux dans la fameuse émission Intervilles. Il a voyagé dans le monde entier et sur scène, il a toujours été assisté d'une jolie fille, qu'il a parfois coupée en rondelles. Une belle vie remplie de souvenirs et de lumière. Erik Riol a été consacré par ses pairs. Il a reçu la médaille d'or de l'association française des artistes prestidigitateurs, un immense honneur rarement décerné.

Actuellement, il est le président du club Robert-Houdin du Languedoc Roussillon, qui a récemment fêté ses 30 ans. Il y forme bénévolement des jeunes qui souhaitent s'initier à l'art de la magie, une école de rigueur et de patience. Erik Riol garde la passion de son art. Cet homme hors du commun est un as de l'illusion. Chapeau bas !

Erik Riol a les atouts en main !

Ruddy Renaud, président du Body fighting club s'implique auprès des jeunes pour les conduire au-delà des frontières.

Une ambition personnelle au service du quartier

Le Body-fighting signifie "combat avec tout le corps" et suppose une totale implication physique et mentale. C'est l'objectif de Ruddy Renaud, créateur en 2005 du Body fighting club qui, par son sport, s'investit à Montpellier et au-delà. Ce licencié en droit à l'allure de jeune premier du cinéma, est champion de full-contact Wka. Grâce à sa discipline, il tisse progressivement la toile de son ambition personnelle. Normal quand on a 27 ans ! Mais lui, il embarque les autres dans son sillage. Il enseigne dans les maisons pour tous et intervient au Creps depuis la rentrée. Chaque week-end, il entraîne dans la nouvelle salle du Petit Bard des compétiteurs en vue de championnats internationaux. «Je me suis intégré dans plusieurs fédérations de boxe. Cela donne des opportunités à mes athlètes et à moi d'aller gagner des titres mondiaux. Je forme des jeunes et les conduis vers de belles compétitions», explique Ruddy qui s'occupe également d'élèves de la classe relais du collège Las Cazes . Depuis trois ans, l'été, il emmène les jeunes des quartiers Petit Bard et la Paillade faire un stage de boxe en Thaïlande. Rudy Renaud s'emploie à faire émerger ce sport de combat associé à l'image péjorative des quartiers et quand il entraîne les jeunes, il leur ouvre la porte du monde, une voie vers l'effort et l'excellence.

Infos : 06 78 22 46 53 et www.bodyfigthing.com

Entraînement dans la nouvelle salle du Petit Bard.

Les sens des Cévennes

Avec la dénomination Cévennes, on y perd son latin ! Cévennes est le nom du quartier comprenant, entre autres les 9 copropriétés du Petit Bard et celle de Guillaume-Apollinaire, les logements sociaux de la Pergola (Hérault Habitat) et les copropriétés privées des Cévennes 1, 2 et 3. Il recouvre aussi le nom du PRU : projet de rénovation urbaine quartier Cévennes (Petit Bard-Pergola). D'ailleurs, en 2008, la Serm a reçu plusieurs appels téléphoniques des copropriétaires des Cévennes (1, 2 et 3) qui pensaient, vu le nom, que le PRU intégrait leur secteur.

Enfin, c'est le nom de l'OPAH Cévennes 1 qui a fait l'objet de concertations dont la convention a été signée en Juillet 2010. La mise en place opérationnelle est en cours. Cette OPAH ne concerne que la copropriété Cévennes 1 (et non Cévennes 2 et 3). Et n'oublions pas bien sûr notre chaîne de montagnes préférées.

Agenda

Les manifestations signalées par ◆ sont gratuites

Maison de quartier Antoine-de-Saint-Exupéry 04 67 47 30 90

Rencontre du nouvel an : Fiesta latina, vendredi 21 janvier à 19h. Soirée animée par le Trio Latino Guacamol. ◆

Maison pour tous François-Villon 04 67 45 04 57

Braderie de vêtements, le 10 janvier à 10h avec le Secours Populaire Français. ◆

Atelier cuisine orientale : poulet farci à la vapeur, le 18 janvier, de 9h à 12h, par Habiba, cuisinière et spécialiste de la cuisine orientale, avec l'association La détente.

Stage de danse tribale Fusion Indienne, le 23 janvier de 10h à 13h et de 14h à 17h avec l'association Kamala.

Maison pour tous Paul-Emile-Victor 04 99 58 13 58

Après-midi récréative senior, mardi 4, 11 et 18 janvier de 14h à 17h30, avec l'association Lou Clapas.

Stage de peinture sur porcelaine, lundi 10 janvier de 10h à 18h, avec l'association Pigments et Kaolin.

Stage de customisation de vieux meubles et objets de récupération, lundi 17 janvier de 13h30 à 17h, avec l'association de réinsertion sociale.

Les rendez-vous de l'histoire *Catherine de Médicis* mardi 18 janvier à 15h. ◆

Spectacle du nouvel an : *Arustine Duo,* le 22 janvier à 15h avec la Compagnie de la Serinette. ◆

Maison pour tous André-Chamson 04 67 75 10 55

Spectacle jeune public : *Les battements d'ailes du cornichon,* le 15 janvier 2011 à 15h par la Compagnie Blabla Productions. ◆

Atelier loisirs créatifs : le nouvel an chinois, le 19 janvier de 14h à 15h30. Création d'un calendrier chinois.

Petits pas de danse, le 23 janvier de 14h à 17h : visite et ateliers d'expression artistique par des chorégraphes en résidence au Centre chorégraphique.

Café parent/enfant, le 29 janvier à 17h un spectacle de clown sur des thèmes de la vie quotidienne suivi d'un débat. ◆

Atelier de loisirs créatifs magie indienne, le 2 février de 14h à 15h30, confection d'un attrape-rêve.

Maison pour tous Marcel-Pagnol 04 67 42 98 51

Oreillettes party. Animation musicale, dégustation d'oreillettes le 21 janvier à 19h. ◆

Hommage à Jean Ferrat : soirée chansons françaises, le 4 février à 19h.

Montpellier notre ville • janvier 2011 • N° 353

Croix d'argent

Estanove - Pas du Loup - Tastavin - Mas Drevon - Lepic - Croix d'argent - Bagatelle - Puech d'argent

Le domaine du Mas Nouguier fait l'objet d'une réflexion du Conseil consultatif du quartier. Une commission est créée pour travailler sur l'utilisation de ce site de 18 hectares qui comporte déjà un agriparc.

le billet de votre élue

« La mairie annexe de Tastavin ouvre le 17 janvier »

Marlène Castre,
adjointe déléguée au quartier

Deux bonnes nouvelles pour ce début d'année. Tout d'abord, l'ouverture du parc Montcalm. Le quartier dispose ainsi de 26 ha d'espaces verts. Depuis l'annonce de la fermeture de l'EAI, nous avons l'idée de faire de se site majeur, le support d'un programme de reconversion. En lançant un appel à idées, une première en France, ouvert très largement à des équipes pluridisciplinaires, nous avons fait émerger des projets diversifiés et innovants.
De ces idées, naîtra dans les prochaines années un site majeur à l'échelle de la métropole qu'est Montpellier.
La seconde bonne nouvelle est l'ouverture, le 17 janvier de la mairie de proximité de Tastavin. Elle se situe dans l'ancien club house de rugby, près de la maison pour tous Albert-Camus. Ce nouvel équipement de 600 m², situé sur deux niveaux abrite également mon bureau.
L'ensemble de l'équipement est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Je vous souhaite à tous une bonne année 2011.

CONTACT
Marlène Castre,
Maison pour tous Albert-Camus
118, allée Maurice-Bonafos
Tél : 04 67 69 93 47

Le parc Montcalm est ouvert au public. Situé sur le site de l'EAI, cet espace de 26 ha suscite déjà de nombreuses idées sur sa future utilisation.

À la découverte d'un nouveau parc

L'année 2011 débute bien ! Le parc Montcalm est ouvert au public. L'armée a cédé à la Ville cet espace de 26 ha qui faisait partie de l'Ecole d'application d'infanterie (EAI). L'entrée de ce nouveau parc public est située rue des Chasseurs et rue de Bugarel. Il est traversé par le Lantissargues, ce ruisseau qui se jette plus au sud, près de l'étang de Pérols. L'accord passé avec les militaires est conclu pour un an, renouvelable.

Tout est ouvert

Le parc Montcalm constitue un élément essentiel du patrimoine naturel et paysager de la ville. Ce nouveau poumon vert municipal comporte de nombreux équipements sportifs. Terrains de tennis, de basket-ball, de tambourin, d'athlétisme… les élèves de l'EAI avaient également une piscine à leur disposition, dont le bassin de 25 m dispose de 4 couloirs de natation. Tous ces équipements sportifs vont donc, à nouveau, être utilisés par les associations partenaires de l'EAI, qui avait dû les quitter il y a deux ans.
À présent, que faire de ce formidable terrain ? Dès la rentrée 2011, les logements vacants sur le parc Montcalm devraient être occupés par des étudiants, et gérés par le Crous. Le groupement régional de gendarmerie, jusque-là situé au haut de l'avenue de Lodève, investira l'actuelle caserne Lepic.
À partir de là, tout est à imaginer. L'objectif de la Ville est d'éviter d'en faire un site d'aménagement banalisé et de lui permettre d'accueillir des programmes originaux, voire exceptionnels. Avec en filigrane, l'arrivée dans ce secteur de la quatrième ligne de tramway.

Vues du parc.

Modifier le PLU

Les idées des six équipes retenues par la Ville sont riches et variées. Toutes ne pourront pas se concrétiser. Ce sera sur la base de ce foisonnement que la Ville établira un programme à la fois ambitieux et réaliste. Programme que devra réaliser l'architecte en chef, lauréat d'un concours lancé en 2011.
En attendant, le printemps et l'été vont arriver et les Montpelliérains vont s'habituer à se promener à Montcalm. Pour favoriser une appropriation des lieux par le public, un programme d'animations culturelles est en projet. La Ville va lancer également deux réflexions sur le logement et le développement économique du site. Il s'agit de profiter de la reconversion de l'EAI pour répondre aux besoins de logement et d'autre part, de créer des emplois. Une piste serait d'implanter des entreprises du domaine médical.
D'ici là, la Ville espère avoir acheté le site au ministère de la défense. En tant que commune, elle est prioritaire. Pour que les négociations commencent, le Conseil municipal doit auparavant modifier le Plan local d'urbanisme (PLU). Une étape à laquelle vont s'atteler les services de la Ville pour que l'affaire soit terminée d'ici la rentrée 2011.

Le réaménagement du carrefour avenue de Vanières / rue du Pas-du-loup est inscrit au budget 2011. La zone sera sécurisée pour les piétons.

Une avenue plus sû re

C'est pour cette année. La sécurité est renforcée au carrefour Vanières/ Pas-du-loup, non loin du collège Marcel-Pagnol. Le projet présenté par le maire lors de sa visite en juin, a été finalisé et acté par le Conseil municipal. La dépense des travaux est prévue dans le budget 2011.

400 élèves fréquentent le collège.

Il est prévu d'aménager le cheminement piéton le long des voies de circulation (protégées par des barrières) afin de le rendre visible des automobilistes et lisible pour les piétons. Ces derniers traverseront en 2 temps. Une voie de tourne à gauche (séparée par un îlot) sera ajoutée afin d'installer un radar à feux.

Les conclusions du rapport

Les modifications suivent les conclusions d'un diagnostic sur la sécurité du carrefour. Ce rapport avait été diligenté après l'accident mortel d'un collégien en 2009. Une analyse quantitative et comportementale des élèves du collège a, en outre, permis de cerner avec précision les cheminements majoritaires et usuels des collégiens, pour accéder soit à leurs quartiers de résidence, soit aux arrêts des transports en commun.
Au vu de ces éléments, la Ville a décidé de réaménager les espaces publics sur un périmètre plus important que le seul carrefour. La largeur de la rue Pas-du-loup, entre l'avenue de Vanières et la rue Flaubert, devrait être réduite de six mètres afin d'augmenter les largeurs des trottoirs. La traversée piétonne, à l'arrêt de bus sera sécurisée.

Pour les petits

Les travaux de la crèche Josephine-Baker ont débuté à Ovalie. L'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre. Cette nouvelle structure petite enfance comportera 60 places. Par ailleurs, neuf places supplémentaires sont réservées au service d'accueil familial. Ce système permet à la crèche d'employer des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile jusqu'à quatre enfants de moins de quatre ans. Une ou deux fois par semaine, les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent dans les locaux de la crèche. Des temps de regroupement collectif favorisant la socialisation et l'éveil des enfants sont proposés.

Agenda

Les manifestations signalées par ◆ sont gratuites

Maison pour tous Michel-Colucci 04 67 42 52 85

Spectacle de magie: *La planète aux bonbons,* par Brice le magicien le 7 janvier à 18h.
Les enfants guidés par une marionnette, aideront un voyageur étourdi à retrouver le chemin de la planète aux bonbons ! ◆

Trucs et trocs pour tous le 11 janvier de 20h à 22h. Un atelier tous les mois pour échanger et partager sur le thème : *Économie, écologie et bien-être.*

Les clowns ont donné rendez-vous au jeune public de la maison pour tous Michel-Colucci, le 21 décembre, pour un spectacle de Noël hilarant et poétique.

Maison pour tous Albert-Camus 04 67 27 33 41

Animation dansante le 14 janvier à 18h30 par l'association Danse évasion.
Les adhérents sont invités à fêter la nouvelle année en dansant (tango, cha-cha, rock'n'roll...) et en dégustant galettes et royaumes. ◆

Médiathèque Victor-Hugo

Ouverte le mardi de 12h30 à 18h,
le mercredi et samedi de 10h à 12h30
et de 13h30 à 18h, le jeudi de 15h à 19h
et le vendredi de 15h à 18h.
207 rue Guillaume-Janvier - 04 67 27 17 17

Une étude sur le quartier

Le Conseil consultatif du quartier (CCQ) Croix d'Argent, présidé par Jean Almarcha a pour projet cette année, de produire une étude très complète sur les richesses du quartier.
La commission "Discrimination" du CCQ chargera une jeune étudiante de piloter ce projet. Sa première mission sera de faire un état des lieux de tout ce qui fait ressources dans le quartier pour les jeunes, les moins jeunes, pour la santé, pour les loisirs…
Dans un deuxième temps, elle sera chargée de fédérer toutes les personnes qui pourront aider sur ce projet.
Infos : Conseil consultatif. 06 22 08 37 06

Montpellier notre ville • janvier 2011 • N° 353

Hôpitaux facultés

Aiguelongue - IUT - Malbosc - Hauts-de-Saint-Priest - Plan des Quatre-Seigneurs - Vert-Bois

MTour. La 1re rencontre de la saison s'est déroulée le 15 décembre au palais des sports René-Bougnol. L'occasion de réunir le temps d'un après-midi, les enfants et les joueurs du MAHB.

le billet de votre élu

«Rendez-vous le 4 janvier pour envisager les aménagements du parc Malbosc»

Philippe Thinès,
adjoint délégué au quartier

Je tiens à vous souhaiter à tous et toutes une très bonne et heureuse année 2011, en espérant que vous avez passé de bonnes fêtes. La fin d'année fut l'occasion de moments conviviaux, avec la fête de Noël de la maison pour tous Albert-Dubout, mais également le marché de Noël organisé par le comité de quartier Malbosc. Bravo à tous les organisateurs pour ces moments de vivre ensemble.

Réuni en assemblée générale en décembre, le Conseil consultatif du quartier a fait un bilan de ses activités 2010, mais a également lancé les perspectives de travail pour 2011, avec notamment des projets sur l'accessibilité, la collaboration avec les étudiants, le partage des espaces publics. J'invite d'ailleurs les associations intéressées à me contacter pour prendre part à ces projets.

La concertation sur le parc Malbosc, lancée en novembre, a permis aux habitants et associations volontaires de travailler et de proposer le parc qu'ils souhaitent. L'assemblée plénière, le 4 janvier à 18h30, permettra de présenter le compte-rendu des ateliers. Ce sera également un moment d'échanges avec les services de la Ville et les élus.

CONTACT
Philippe Thinès,
Maison pour tous Albert-Dubout
1071 avenue de la Justice-de-Castelnau
Tél : 04 67 52 28 95

L'association Aiguelongue & Justice en Chœur présentera ses projets pour 2011, à l'occasion d'une soirée autour de la traditionnelle galette des rois, le 14 janvier, au groupe scolaire Aiguelongue.

Agissez dans votre quartier

L'association Aiguelongue & justice en chœur, appelée plus communément AJC, fait bien sûr référence aux noms des lieux du quartier, mais ces initiales sonnent aussi comme un leitmotiv : « AJC pour "agissez", précise la présidente, Magali Zaragoza. L'association a été fondée en 2008, pour créer des liens avec les habitants de la cité Aiguelongue, mais aussi avec les autres quartiers. C'était un moyen de prolonger une relation qui s'était instaurée avec les parents d'élèves de l'école Sigmund-Freud. J'étais à ce moment-là, présidente du Conseil local ».

Trois femmes sont à l'initiative de l'association : Magali Balmefrezol, Brigitte Rayssac et Magali Zaragoza, depuis rejointes par d'autres, dont Marie-France Ragoso.

Les envies sont multiples : initier des repas de quartier, accompagner la réhabilitation des cités Aiguelongue, être un relais avec l'ACM, réunir les générations, relayer les demandes des habitants auprès des services de la mairie, inventer des manifestations culturelles, valoriser le groupe scolaire... En 2010, l'association a organisé un repas de quartier, puis a participé en juin, à la fête au parc de l'Aiguelongue.

Des projets pour 2011

À l'issue de son assemblée générale en décembre, le bureau de l'association a envisagé un certain nombre de rendez-vous pour l'année 2011, à commencer par la galette des rois, le 14 janvier, à 18h, au groupe scolaire Aiguelongue. « Nous avons aussi prévu d'organiser un carnaval en mars, en collaboration avec les écoles ». En mai, l'idée d'un vide-grenier suivi d'un repas de quartier, a été avancée. « Nous ne souhaitons pas concurrencer l'association des parents d'élèves, mais au vu de la réussite de leurs précédents vide-greniers, nous avons constaté que ce genre de festivités créait du lien social et attirait du monde. Nous choisirons un autre lieu que la cour et les recettes pourraient être reversées à l'école ».

Magali et Marie-France, deux des membres du bureau de l'asso ciation.

Nous voulons donner une image cohérente du quartier

Mais l'avenir de l'association est conditionné par l'obtention d'un local associatif. « Nous espérons pouvoir partager avec d'autres, la salle qui vient d'être aménagée, à côté de la Maison médicale. La mise à disposition de ce local, nous permettrait de nous réunir plus souvent, mais surtout de proposer des activités régulières ». « Certaines mamans de la cité veulent apprendre à écrire et à lire le français, on peut les aider et on peut aussi créer des liens entre elles, ajoute Marie-France, qui a déjà vécu ce type d'expérience dans une autre région. En agissant sur la petite enfance et les personnes âgées du quartier, par des actions intergénérationnelles, on réussit à favoriser des véritables liens entre les habitants et à donner une image cohérente du quartier ».

Le bureau de l'association lance un appel à tous les habitants pour venir les rejoindre. L'adhésion est fixée à cinq euros. Elle permet de prendre une part active aux actions et projets, selon les disponibilités de chacun.

Infos : 04 30 10 41 52 ou montpellier.ajc@laposte.net

Un appel pour le Car à pattes

Depuis la rentrée scolaire, une seule ligne du Car à pattes, le pédibus du quartier Malbosc, est en service : départ à 7h58 à l'intersection de la rue des Frères-Bulher et de la rue Berthoud. Mis en place, il y a cinq ans, ce mode de déplacement, approuvé par tous ceux qui l'ont adopté, peine à se développer, faute de volontaires pour accompagner les enfants. « Il faut du temps pour changer les mentalités et les habitudes, précise Olivier, qui lance un appel pour élargir le cercle des "Car à patteurs".

Infos : 06 61 54 57 85

Parc Malbosc : la concertation se poursuit

La Ville a mis en place une concertation auprès des riverains, habitants et usagers du quartier concernant le futur aménagement du parc Malbosc. Après une première réunion publique de présentation du projet, les personnes volontaires se sont réparties en ateliers thématiques, pour plancher sur des propositions. Pour les accompagner dans leur démarche, les élus, Patrick Vignal et Philippe Thinès, se sont rendus sur place, le 27 novembre, afin de procéder avec eux, à une reconnaissance du parc. Cette visite a été complétée le 8 décembre, par une

rencontre avec les habitants de Malbosc, notamment sur le marché. L'idée était de les inciter à répondre à une enquête de terrain, menée par des étudiants du Master Études et Conseil de l'Université Montpellier 1. Elle apportera un éclairage sur les attentes et les besoins de chacun. Un véritable travail d'équipe donc, au service de l'élaboration du devenir d'un parc, qui pourrait bien s'imposer comme un des lieux préférés des Montpelliérains. Prochaine réunion : le 4 janvier à 18h30 à la maison pour tous Rosa-Lee-Parks.

À la rencontre des enfants

À la Cité de la Justice, le père noël est venu le 18 décembre, à la rencontre des enfants et leur a offert des petits cadeaux, pendant que les plus grands ont pu apprécier un verre de vin chaud. Une initiative de l'association des commerçants, qui mérite d'être soulignée !

Agenda

Les manifestations signalées par ◆ sont gratuites

Maison pour tous Albert-Dubout 04 67 02 68 58

Stage d'Ikebana, avec l'association Le Chant des Fleurs, le 15 janvier de 10h à 13h.

Exposition photos et cinéma vietnamien, mardi 1er février à 19h30 à la maison de quartier Emma-Calvé avec l'association Amitié Franco Vietnamienne. ◆

Maison pour tous Rosa-Lee-Parks 04 67 66 34 99

Musique pour tous dans les quartiers avec l'Orchestre national de Montpellier Languedoc-Roussillon, mardi 11 janvier à 19h. ◆

Expo photos, *Quand la diplopie flirte avec l'image,* du 18 au 27 janvier. Nicolas Perrier, lauréat d'une bourse initiative jeunes est atteint de diplopie (trouble fonctionnel qui se traduit par une vision double). Il présente pour la première fois son travail.Vernissage de l'exposition, vendredi 21 janvier à 19h.

Nos étudiants ont du talent ! Semaine de création artistique des étudiants de Montpellier du 1er au 4 février. Le 2 : fête du Têt avec les étudiants vietnamiens et vernissage de l'exposition et le 4 : projection de films des étudiants de l'Esma et concert de jazz oriental avec l'association Gamme. ◆

Visites guidées

La visite gratuite du parc zoologique a lieu mercredi 12 janvier (14h) sur le thème de la découverte du parc, historique, gestion, anecdotes, coulisses, rôle de conservation des espèces menacées…La visite guidée de la serre amazonienne est animée le 19 janvier à 17h, par Marc Puygrenier, de l'association Les amis d'Agropolis Museum, sur le thème *Menaces et espoirs pour la forêt amazonienne.* Tarif : 10 €.

Inscriptions pour les 2 visites au 04 99 61 45 43

Carnet rose au zoo

Trois nouvelles naissances ont été déclarées ces derniers mois à la serre amazonienne. Un petit ocelot, Soyoba, est né le 10 octobre. On devrait pouvoir le voir à partir de janvier. Puis, un petit tamanoir, Japurá, est né le 12 octobre. On peut l'apercevoir sur le dos de sa mère quand elle se déplace (Photo). Enfin, un petit douroucouli est né le 23 octobre. Il est visible sur le dos de son papa ou de sa maman.

Montpellier notre ville • janvier 2011 • N° 353

Mosson

Les Hauts de Massane - La Paillade - Celleneuve

Celleneuve. Le 30 novembre, Hélène Mandroux, accompagnée notamment du président du Conseil général, a rencontré les représentants du comité de quartier Celleneuve et des associations, Tango Sud et ACBK, avant de se rendre au cinéma Nestor-Burma.

le billet de votre élue

« Chers amis, je vous souhaite une très belle année 2011 ! »

Eva Beccaria Sobkova
adjointe déléguée au quartier

Voici venu le temps des vœux. Il est d'usage à chaque début d'année, de souhaiter à ses proches, le meilleur. Oui, vous faites partie de mes proches. Vous, les habitants, les professeurs des écoles, les enfants, les bénévoles, les sportifs, les "cultureux", les retraités, les jeunes, les mamans, les commerçants, les associations, les policiers, les agents de la Ville, et vous tous, qui œuvrez pour ce quartier… Je vous souhaite un monde meilleur, mais cela ne se décrète pas, cela se met seulement en pratique.
Que chaque jour de cette année soit le témoignage de notre volonté, de nos actes et de nos faits qui feront que résolument, demain sera différent. Tout simplement, savoir s'écouter et pouvoir s'entendre. Apprendre à respecter l'autre, tout en se respectant soi-même. S'enrichir de nos différences et prendre les vents favorables qui nous mèneront à bon port, afin que nous vivions mieux ensemble.
En attendant la réalisation du projet Rêve, je resterai à votre écoute, disponible pour entendre vos préoccupations et volontaire pour trouver les bonnes réponses et solutions auprès du maire et de tous les services de la Ville.

CONTACT
Eva Beccaria Sobkova,
Mairie annexe de la Mosson
Tél : 04 67 40 55 01

Vague verte. Des écoliers ont participé à des plantations d'arbres avec le service des espaces verts de la Ville, dans les parcs Dioscoride, de la Carrièra et Georges-Brassens.

Aux arbres citoyens !

Vendredi 3 décembre, 9h. La température extérieure avoisine les 0°C, mais les présidents des associations de quartier, Jean Thérain (comité de quartier Celleneuve), Michel Rouvière (Conseil consultatif Mosson) et des représentants de l'association UniverlaCité sont au rendez-vous pour la première plantation au parc Dioscoride de Celleneuve. Les agents municipaux des espaces verts (Dipan) ont aujourd'hui du renfort avec la participation des élèves de l'école maternelle Léo-Malet. Sur ce premier parc, dix arbres (chênes verts, zelkova…) et dix arbres fruitiers ont été plantés. « On a privilégié des figuiers, poiriers, pruniers, pommiers… précise le technicien de la Dipan. Les essences ont été choisies en fonction de leur adaptation au climat méditerranéen et aux sols calcaires de Montpellier. C'est un essai. En associant les enfants et de manière générale les habitants, on fait prendre conscience de l'enjeu environnemental. On espère ainsi que les arbres ne seront pas dégradés ». Les quelques mamans présentes dans le parc ce matin-là apprécient l'initiative de la Ville, mais restent sceptiques. « Les enfants grimpent aux arbres et font tomber les fruits avant qu'ils ne soient mûrs… »
Cette opération dénommée Vague verte, est initiée par la Convention sur la diversité biologique et s'inscrit dans le plan d'actions 2010 – 2014 en faveur de la biodiversité, mis en place par la Ville. Cela consiste à faire participer les Montpelliérains aux diverses plantations, afin de les sensibiliser aux enjeux liés à la préservation des forêts et des arbres en ville. Planter des arbres permet de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, mais aussi d'enrichir les écosystèmes.

500 plants forestiers, rue de Corse

Une semaine plus tard, l'opération Vague Verte est renouvelée aux Hauts-de-Massane. D'abord, au parc de la Carriéra, avec l'école maternelle Picasso. Là, ce sont 20 baliveaux (jeunes arbres) qui ont été plantés. Serge Fleurence, en sa qualité de premier adjoint au maire, délégué à la qualité de l'espace public, s'est rendu dans l'après-midi au parc Georges-Brassens, pour prêter main forte aux enfants des écoles Copernic et Marc-Bloch. Le président du comité de quartier des Hauts-de-Massane était présent, ainsi que des représentants de l'association Mosson coulée verte. Sur ce site, 50 baliveaux ont été plantés.
Enfin, le 16 décembre, une opération a été menée, rue de Corse. Dans cette zone dévastée cet été par un incendie, 500 plants ont été intégrés, principalement des chênes verts et blancs, des arbres de Judée, des oliviers, des micocouliers…
Les plantations ont été réalisées par les agents municipaux. « L'équipe des Hauts-de-Massane est venue en aide à celle de la Mosson et inversement, précise Sébastien Bancarel de la Dipan. Cela crée des espaces d'échanges et de la transversalité dans le travail. On a également expérimenté des plantations avec des ancrages de motte pour supprimer la pose de tuteurs ».
Au total, sur le quartier, avec le square de la piscine Neptune (14 arbres), le parc Edouard-André (30 baliveaux), le parc du Mas de la Paillade (15 arbres) et des arbres dans plusieurs écoles, plus de 150 arbres ont pris racine dans le quartier. L'opération est menée sur l'ensemble de la ville, ce qui représente plus de 1 500 arbres plantés. Des panneaux d'information seront apposés dans les parcs pour expliquer la démarche et contribuer à la sensibilisation des habitants. À chacun maintenant d'y prêter attention !
Infos : Dipan - 04 67 20 99 00

Au parc de la Carriéra, avec l'école Picasso.

Au parc Georges-Brassens, avec le groupe scolaire Copernic-Bloch.

Au parc Dioscoride, avec l'école Léo-Mallet.

La salle Nestor-Burma sera inaugurée le samedi 12 février. En attendant, son directeur Serge Fendrikoff, peaufine la programmation de ce cinéma municipal de quartier.

Ouverture en février

En visite à Celleneuve, Hélène Mandroux a fait une halte au futur cinéma municipal Nestor-Burma, situé place Renaudel. Les travaux sont quasiment terminés et la salle de 111 places a enthousiasmé les premiers visiteurs. Le premier magistrat a été accueilli par le directeur, Serge Fendrikoff, qui prenait ses fonctions le jour-même. Il a un peu plus de deux mois pour préparer l'ouverture du cinéma prévue en février, après l'inauguration programmée le samedi 12.

Serge Fendrikoff, le directeur de Nestor-Burma.

Serge Fendrikoff n'est pas un novice dans la profession. Il a été le directeur-adjoint de l'une des meilleures salles de France en art et essai, à Montreuil. Dans ce cinéma, il a organisé en huit ans, pas moins de 400 rencontres et formé un public de cinéphiles. Autant dire que relever le défi de Nestor Burma ne lui fait pas peur ! « C'est la mairie qui gère ce cinéma, précise Michaël Delafosse, adjoint au maire délégué à la culture, afin que cette salle redevienne un véritable cinéma de quartier. Il y aura à la fois du cinéma grand public, des séances spécifiques pour les tout-petits, les ados ou encore les seniors, mais aussi des programmations dans le cadre des dispositifs scolaires nationaux (Ecole et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et cinéma). Cette salle sera également partenaire des manifestations montpelliéraines et a pour ambition de travailler en complémentarité avec les exploitants locaux. La salle Nestor-Burma agira en résonnance avec la politique culturelle montpelliéraine ».
Une ouverture attendue avec impatience par les habitants de Celleneuve, qui voit dans cette initiative, une volonté de la Ville de maintenir une vie culturelle de qualité dans le quartier !

Conseil consultatif Mosson

Le Conseil consultatif du quartier Mosson a tenu son assemblée générale le 19 novembre à la maison pour tous Léo-Lagrange. Une trentaine d'associations était présente et les échanges furent constructifs. Afin de mener à bien les projets, quatre commissions ont été créées. L'une travaillera sur le projet Rêves ; une autre s'intéressera à l'animation du territoire qui regroupe les sports, la culture et les loisirs ; la troisième travaillera sur le Plan local de déplacements et enfin, la dernière aura en charge l'environnement et le cadre de vie.
Ces commissions commencent leurs travaux ce mois-ci.
Infos : conseilconsultatifmosson@orange.fr ou 04 34 88 75 20 et 06 22 08 37 25.

Agenda

Les manifestations signalées par ◆ sont gratuites

Maison pour tous Georges-Brassens 04 67 40 40 11

Rencontre du nouvel an, dimanche 23 janvier, à 15h avec dégustation de la galette et loto. ◆

Maison pour tous Marie-Curie 04 67 75 10 34

Rencontre du nouvel an, le 14 janvier à 19h : animation musicale et chansons avec Gabrielle, suivies de la dégustation de la galette. ◆

Ciné-concert le 6 février à 18h, avec la projection du film *Le talisman de grand-mère* de Fred Newmeyer (1922) accompagnée au piano par Eric Bédar. Partenaire : association Chamaré.

Maison pour tous Léo-Lagrange 04 67 40 33 57

Thé dansant dimanche 9 janvier à 15h. Apportez gâteaux et boissons, thé et café offerts.

Théâtre *Le tour de toi en écharpe,* jeudi 13 janvier à 20h30, d'après le roman de Nourdine Bara, par la Cie Les quatre chemins.

Théâtre *Le Mâle et le bien*, jeudi 20 janvier à 20h30. Partenaires : Patrick Ortéga – El Dorado Compagnie.

Rencontre du nouvel an, samedi 22 janvier à 15h. ◆

Théâtre La Mandrag'or de Machiavel, jeudi 27 janvier à 20h30, par la Cie la Mandrag'or.

Derniers jours pour le Labo artistique

L'inscription pour la 2e session du Labo artistique se termine le 8 janvier. Pour candidater, il faut habiter Montpellier ou son agglomération, avoir au moins 14 ans et être musicien amateur. Le dossier de candidature est à déposer à la maison pour tous Léo-Lagrange.
Infos : 04 67 40 33 57

© Le Passe Muraille

Séjour ski

L'association passe-Muraille organise, du 27 février au 4 mars, un séjour ski en Aubrac pour 16 jeunes âgés de 7 à 12 ans. Au programme : ski, raquettes, luge et jeux dans la neige. Les réservations sont ouvertes ! Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur simple demande au 04 67 06 96 04 ou téléchargeable sur le site www.lepassemuraille.org

Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau

Ouverte le mardi de 12h30 à 18h, le jeudi de 15h à 19h, le vendredi de 15h à 18h ainsi que le mercredi et le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.230 avenue du Biterrois. 04 67 10 70 20

Port marianne

La Pompignane - Richter - Millénaire - Grammont - Jacques-Cœur - Odysseum

© Montpellier Agglomération.

La station de tramway Mondial-98, tant attendue par les riverains, a été inaugurée le 17 décembre par Jean-Pierre Moure, président de l'Agglomération et des élus de la Ville. Elle offre désormais un arrêt supplémentaire entre l'arrêt Port Marianne et l'arrêt Millénaire.

le billet de votre élue

« La Pompignane fait l'objet d'une attention particulière depuis des mois. »

Perla Danan
adjointe déléguée au quartier

Je vous souhaite une année douce et heureuse, pour vous et ceux que vous aimez. Bien sûr, la crise reste là, mais nous ne baissons pas les bras et veillons à poursuivre l'équipement du quartier, pour le bien-être des résidents et pour le levier économique que nous générons. Des crèches et écoles déjà sont annoncées. Cette année verra le transfert de l'hôtel de ville, avec des impacts forts sur le service à l'usager et au niveau commercial. Le parc Charpak va devenir l'écrin de la cité Hippocrate, pôle d'attraction supplémentaire pour Montpellier. Toutefois, les équipements nouveaux ne doivent pas évincer l'évolution des quartiers anciens. La Pompignane fait l'objet d'une attention particulière depuis des mois, avec un projet ambitieux en cours de formalisation. Ce quartier a des atouts nombreux et nous aimerions en faire un pôle de centralité de la ville. Nous avons rencontré comité de quartier et commerçants pour associer leurs souhaits à cette dynamique. Le succès viendra du défi de maintenir les deux approches : ZAC nouvelles et renouvellement urbain.

CONTACT
Perla Danan,
Maison pour tous Mélina-Mercouri
842 rue de la Vieille-Poste
Tél : 04 99 92 21 68

La maison de quartier Pierre-Azéma ouvre ses locaux, deux fois par semaine, à une nouvelle association de femmes, décidées à réaliser leur rêve.

Les mamans voyageuses

Elles sont mamans dans l'âme, mais n'ont-elles pas le droit de penser un peu à elles, de temps à autre ? L'idée a fait son chemin parmi les dames de la Pompignane. Alors, il y a deux mois, Yamina Dramchini, et sa voisine Nacera, ont décidé de prendre le taureau par les cornes. « Nous avions envie de nous regrouper entre femmes, de construire quelque chose par nous-mêmes, confie Yamina. On a discuté de cela avec d'autres mamans du quartier et l'idée nous est venue de créer notre association». À la maison de quartier Pierre-Azéma, grâce aux conseils d'Ingrid, la directrice, elles ont pu constituer le dossier de création de leur Collectif des mamans. « Ce nom nous est venu comme une évidence», précise Yamina, qui est devenue de fait, la présidente de l'association.

Maintenant, deux fois par semaine, elles sont une dizaine, et parfois plus, à se retrouver dans une salle mise à leur disposition à Azéma. Le mardi, elles cuisinent et le jeudi, elles cousent ou tricotent.

Le collectif des mamans a choisi : leur première destination sera Marseille.

« Le mardi, on amène les ingrédients, les ustensiles et les fours. On prépare toutes sortes de recettes, du tajine, au pain marocain, en passant par des plats français typiques, proposés par des mamans originaires d'ici». Le jeudi, une maman couturière, dispense des conseils. Chacune vient avec tissu, laine et éventuellement machine à coudre.

Concours de tartes aux pommes

Pendant ces après-midi entre elles, le temps passe vite. C'est du bon temps bien employé, parce qu'en peaufinant leurs recettes et en confectionnant des vêtements, elles travaillent pour l'avenir. Leur objectif est de vendre leur production pour constituer un pécule destiné à financer les voyages dont elles rêvent. Majoritairement, elles ont peu ou pas quitté Montpellier. « On est toutes tombées d'accord sur la première destination, ce sera Marseille. C'est difficile de dire pourquoi, mais cela a fait l'unanimité. Moi personnellement, j'aimerais bien la Belgique ensuite », ajoute Yamina, avec un sourire réjoui. Alors, elles se sont attelées à la tâche. Elles ont organisé une soirée couscous, à 5 €, au cours de laquelle, elles ont régalé une centaine de convives. Le début de la fortune. Elles ont lancé un concours de tartes aux pommes. Et puis elles cousent et cousent encore. Elles veulent pouvoir vendre leurs réalisations dans une exposition-vente. Une chose est sûre, leur premier achat, ce sera une machine à coudre, comme cela la boucle sera bouclée. Ensuite, elles prendront la poudre d'escampette. En attendant, on ne se refait pas, elles restent solidaires. C'est elles qui ont préparé les gâteaux mis en vente au profit du Téléthon. Elles comptent aussi acheter des ordinateurs pour les jeunes, qui occupent le local à côté du leur, à la maison de quartier. « J'ai l'impression qu'ils sont moins bruyants depuis que nous sommes là », commente Yamina, malicieuse. Ah, la présence rassurante et apaisante des mamans ! ■

Infos : 04 67 02 48 52

Qui est Manuel Pazos ?

À la Pompignane, les plus anciens le connaissent. Mais la toute jeune génération s'interroge : « C'est un poète, un footballeur ? ». « Un footballeur conviendrait à la rigueur, se souvient Florence, sa mère (photo). De 5 ans, à l'âge de 20 ans, il est venu jouer sur le terrain de foot dès qu'il le pouvait, on habitait juste à côté ». Manuel Pazos est un enfant du quartier. Il est mort, il y a 5 ans, il avait 23 ans. À la maison de quartier Azéma, on a voulu honorer sa mémoire et surtout son action envers les jeunes. Le nouveau local annexe d'Azéma porte son nom. À l'intérieur, une dizaine d'associations y organisent leurs fêtes et activités. Un bien bel hommage, pour celui qui s'est investi pour son quartier.

Une crèche Adélaïde-Cambon

La première crèche municipale a été fondée en 1872, dans le quartier Puech Pinson, correspondant à l'actuel secteur "Méditerranée". Elle était dirigée par Adélaïde Cambon. Afin de lui rendre hommage, la crèche qui va être créée, attenante au nouvel hôtel de ville, sera baptisée à son nom. Cet établissement proposera 61 places en accueil collectif, dont 9 en accueil familial. Son ouverture en septembre prochain correspondra à celle du nouvel hôtel de ville.

Cross de la fraternité

Il s'agit de la 19e édition de la course country, organisée par le Montpellier atlétic running club (Marc), le 16 janvier à Grammont. Toutes les catégories seront présentes : des écoles d'athlétisme garçons et filles qui courent sur une distance d'environ 725 m à partir de 9h30, aux Espoirs seniors vétérans qui s'élanceront sur 8 910m à 11h40. Du spectacle sportif en perspective.
Infos : http//:lemarc34.free.fr/

Deux nouvelles écoles

Un nouveau groupe scolaire devrait ouvrir, dès la rentrée de septembre 2013, dans la ZAC Parc Marianne, à proximité du futur rond-point Pablo-Picasso. L'école élémentaire de 6 classes et la maternelle de 4 classes, conçues par la Direction architecture et immobilier de la Ville, seront des constructions à énergie positive (Bepos), alimentées par des sources d'énergie renouvelable. Une obligation pour tous les bâtiments publics dès 2020, que la Ville anticipe déjà pour toutes ses réalisations. Coût estimé de l'opération : 8 M €.

Le Mtour à Spinosi !

Le MTour poursuit sa tournée des quartiers avec les joueurs pro du MAHB. La nouvelle saison a débuté le 15 décembre dernier, avec des matches d'initiation et des matches d'entraînement animés à l'intention des jeunes, au palais des sports René-Bougnol. L'opération va se poursuivre toute l'année, en direction des jeunes, mais aussi des adultes. Le 21 janvier, au gymnase Spinosi, les handballeurs viennent à la rencontre des habitants du quartier port Marianne. L'occasion d'assister, dès 18h, à des matches entre jeunes handballeurs. Puis à 19h30, de suivre l'échauffement des pros, avant le match qui sera disputé à 20h, contre l'équipe des handballeurs de Toulouse. Entrée libre
Infos : www.montpellier.fr

Agenda

Les manifestations signalées par ◆ sont gratuites

Maison de quartier Pierre-Azéma
04 67 02 48 52

Maison pour tous Mélina-Mercouri
04 99 92 23 80

Paris Broadway, cabaret du nouvel an, le 14 janvier à 18h. ◆ sur réservation

Stage Art du conte, organisé par l'association Aural, sur 5 jours, les 15 janvier, 19 février, 19 mars, de 9h15 à 18h30, et les 16 et 17 avril. Infos : 04 67 60 95 25.

Festival des Sherpas, théâtre, chanson, magie, humour, le 21, 22 et 23 janvier.

Troc vert, Jardin partagé, le 22 janvier de 10h à 12h. Infos : 04 99 92 23 80. ◆

Scène ouverte aux Montpelliérains, organisée par la Cie des Sherpas, les 21 et 22 janvier à 20h30. Infos : 06 37 75 57 92.

Le K-Baré, spectacle de cirque et de magie pour enfants dès 3 ans, le 23 janvier. Infos : 06 37 75 57 92.

Laurent Montagne et Xavier Machault. Concert de chansons rock, le 28 janvier à 20h30.

Soirée Dance Country, organisée par Crazy Danse, le 5 février de 17h30 à 23h.

Soirée Carioca

L'association Senzala organise "Une fête de Rio à Montpellier", le 21 janvier, à partir de 19h, à la salle Jacques-1er-d'Aragon. Capoeira et culture brésilienne y seront mêlées : musique avec Wallace Negao et DJ Leo do Rio, diaporama sur grand écran et restauration avec l'association Saudade-cuisine du monde.
Infos : 04 67 99 39 10

La ZAC de la République est lancée

Cinq équipes d'urbanistes concourent pour la réalisation de ZAC de la République, ce dernier espace encore à urbaniser à proximité de l'avenue Raymond-Dugrand. Il s'agit de Nicolas Michelin (Paris), Tania Concko (Amsterdam), Jacques Ferrier, Philippe Gazeau et Louis Paillard (Paris), Joan Tusquets (Barcelone) avec Mikou design Studio (Paris) et Boyer-Gibaud-Percheron-Assus.

Montpellier notre ville • janvier 2011 • N° 353

Prés d'arènes

Saint-Martin - Aiguerelles - Cité Mion - La Rauze - Tournezy

Un défilé de mode s'est déroulé le 15 décembre à l'Escoutaïre, à l'initiative de l'atelier couture.

Le billet de l'adjointe, déléguée au quartier

« Notre quartier s'est réuni dans la convivialité autour des fêtes de fin d'année »

Notre quartier, très divers, s'est réuni dans la convivialité autour des fêtes de fin d'année organisées par ses maisons pour tous, ses associations et ses cultes. L'exemple de l'épanouissement de cette convivialité est le vide-grenier du Comité de quartier Saint-Martin, qui rassemble, à chacune de ses éditions, un public très important sur le mail Alain-Bashung.
Cette année, la plupart des associations et les établissements scolaires du quartier se regroupent dans l'organisation du festival "Citoy'aussi : la tolérance" (du 13 au 15 mai).
Les commerçants de l'avenue du maréchal-Leclerc se sont réunis en association, pour participer à la vie du quartier et y développer l'activité économique dans un cadre urbain rénové. Je soutiens sans réserve cette démarche qui sera, à terme, favorable à la création d'emplois non-délocalisables.
Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2011, une bonne santé, et beaucoup de moments de bonheur et de tendresse pour vous et vos proches.

CONTACT
Maison pour tous l'Escoutaïre
67 rue des Razeteurs
Tél : 04 67 65 59 99

Cité Mion. Le nouveau directeur de l'école élémentaire Jacques-Brel a de nombreux projets en tête. Notamment la création d'un jardin géré par les élèves.

« Un engagement à long terme »

Fabrice Golomer a pris ses fonctions de directeur de l'école élémentaire Jacques-Brel en septembre. Il fait également la classe de CE1 un jour sur deux. Auparavant, il assurait la direction de l'école Docteur-Calmette, au Plan des Quatre-Seigneurs.

Un projet de jardin

Avec 10 classes et 248 élèves, Jacques-Brel est une grande école. Elle abrite également une classe d'intégration scolaire (Clis) qui permet d'accueillir les élèves en situation de handicap. Le Cesda est également présent avec deux classes d'élèves atteints de surdité.
En novembre, quatre classes de l'école (dont celle du directeur) sont parties passer quelques jours à Malibert, près de Béziers, dans le cadre d'une classe verte. Un séjour qui va déboucher sur un projet de jardin partagé. « Nous allons créer un potager et un jardin d'agrément.

Fabrice Golomer, un directeur plein d'idées.

Leur entretien sera confié à toutes les classes. L'école dispose d'un Conseil des élèves. Deux délégués par classe y siègent. Ce conseil se réunit en principe une fois par mois, fait des propositions sur la vie de l'école et règle des problèmes. Cela apprend la citoyenneté ». À ce sujet, chaque année, des élèves de Jacques-Brel sont élus au Conseil municipal des enfants.

L'école Jacques-Brel compte 10 classes et 148 élèves

Le nouveau directeur a bien d'autres idées qu'il entend mettre en place dès que possible. Celle d'un journal spécifique à l'école est dans l'air mais « c'est long et un peu compliqué à réaliser ». Il est également question d'établir un règlement intérieur adapté aux enfants, qui délimiterait de façon précise les règles de vie en communauté.

Une mixité sociale

Tous ces projets, Fabrice Golomer veut les mener à terme et entend bien rester à son poste longtemps. « C'est un engagement à long terme que je prends, confie-t-il. Je sais qu'il faut du temps pour s'adapter, pour se faire connaître des parents et des associations du quartier qui sont très actives ».
Son arrivée dans le quartier est un peu un retour aux sources : « Je suis né à Montpellier et j'en suis parti quand j'avais un an. Mes parents sont revenus et habitent désormais la Cité Mion. Je connais donc un peu le secteur. C'est un quartier qui a évolué et qui possède une véritable mixité sociale. C'est très intéressant ». Fabrice Golomer est passionné par son métier. « La fonction de direction permet de s'ouvrir davantage et de rencontrer d'autres interlocuteurs que des enfants ».

Théâtre. Un atelier d'improvisation propose aux enfants de s'initier aux plaisirs de la comédie et de créer un spectacle ensemble.

Bas les masques !

Deux fois par semaine, Imène, Bastien, Lilou, Basma rejoignent leurs copains à la salle paroissiale de l'église Saint-Martin. Ils y retrouvent Véronique Meinguy qui, depuis plusieurs mois, a mis en place un atelier de théâtre. Investie dans le quartier depuis plusieurs années, Véronique a créé l'association Bas les maskes il y a un an. « Cela a commencé durant les mois d'été, se souvient-elle. Je m'étais installée dehors, avec des feuilles, des crayons, de la peinture. Je proposais aux enfants de venir passer quelques heures avec moi et de s'occuper. Je leur lisais des contes. Pas d'inscription, rien n'était obligatoire. Venait qui voulait. » Une expérience intéressante pour cette éducatrice de profession. « La parole était évidemment libre. C'était eux qui parlaient, et j'écoutais ce qu'ils avaient à dire ».
Très vite, un noyau d'enfants, âgés de 8 à 13 ans s'est formé, avec lequel Véronique a lancé des séances d'improvisation théâtrale. Avec des exercices corporels de respiration, de maintien. Une pratique qui plaît à Anthony : « Je me sens bien quand je le fais ». L'idée est aussi de travailler sur l'écoute de l'autre et l'estime de soi. Toute la petite troupe travaille sur un conte intitulé *La sagesse de l'homme*. À partir du texte, les enfants inventent des scènes, des situations, des dialogues. Ils créent collectivement un spectacle qui, sans nul doute, sera présenté dès les beaux jours.
Infos : 06 69 46 19 11

Un atelier théâtre qui plaît aux enfants.

Fin de travaux

Le réaménagement de l'avenue du maréchal-Leclerc a été inauguré le 10 décembre. Les travaux se sont achevés en octobre dernier, un an après avoir commencé. Ils portaient sur la portion comprise entre la rue de la Manade et la rue des Razeteurs. Ils englobaient la rénovation de tous les réseaux humides (eau potable, eaux pluviales et usées) et du réseau de l'éclairage public et de la voirie. Mais surtout, les trottoirs ont été élargis, un plateau surélevé devant la crèche Thérèse-Santis a été installé.
Placée en zone 30, l'avenue bénéficie également de quelques places de stationnement supplémentaires devant les commerces.

Agenda

Les manifestations signalées par ◆ sont gratuites

Maison de quartier Jean-Pierre-Caillens 04 67 42 63 04

Soirée irlandaise : Irish cake and tea, le 8 janvier à 20h30.
Au programme : concert du groupe Foggy Bartas et dégustation de la galette. ◆

Maison pour tous l'Escoutaïre 04 67 65 32 70

Galette du nouvel an et assemblée générale du comité de quartier A l'Ecoute le 20 janvier à 18h.◆

Concert de l'Orchestre national de Montpellier le 24 janvier à 18h30.
Au programme : Mozart et Bartok. ◆

Maison pour tous Boris-Vian 04 67 64 14 67

Rencontre du nouvel an le 12 janvier à 18h30, salle polyvalente Boris-Vian.◆

Animation musicale avec l'accordéoniste chanteur Frédo Boss et partage de la galette des rois. Partenaire : Comité de quartier les Aiguerelles, la Rauze.◆

Loto du Comité de quartier les Aiguerelles-la Rauze le 29 janvier à 14 h 30. ◆

Médiathèque Federico-Garcia-Lorca

La médiathèque est ouverte le mardi et le jeudi de 14h à 18h30, le mercredi et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h ainsi que le vendredi de 14h à 18h.
162, avenue de Palavas.
04 99 13 39 49

Art de vivre

Sport

Foot féminin. Ophélie Meilleroux joue au MHSC depuis l'été dernier. Retour sur le parcours de cette jeune femme qui flirte déjà avec les étoiles.

Un choix de carrière

Ophélie Meilleroux a commencé le foot à l'âge de 7 ans. Quand on lui demande pourquoi elle répond : « C'est comme ça ! C'est une passion, c'est le sport qui m'attirait le plus dans la cour de l'école. Et cela alors qu'il n'y avait pas de footeux à la maison ». À 26 ans, elle fait partie de l'équipe de France féminine de football et joue depuis la rentrée sous les couleurs du MHSC.

© MHSC

Ophélie Meilleroux joue au poste de défenseur central.

Repérée à 14 ans

Elle débute en 1991 avec les garçons de l'équipe de Montluçon, sa ville natale. « J'étais la seule fille, dans toutes les catégories. Du fait de mon niveau sur le terrain, les garçons m'ont tout de suite respectée ». Depuis ses premières années, jusqu'aux terrains de Grammont, où elle s'entraîne désormais tous les soirs, elle a parcouru bien du chemin. Repérée à l'âge de 14 ans par les sélectionneurs français, elle intègre l'équipe de France. L'année d'après, elle part pour le centre technique national Fernand-Sastre de Clairefontaine. « Je quitte le cocon familial et je rentre à l'internat, précise-t-elle. La journée je suis les cours et tous les soirs l'entraînement au centre de formation ». Pour la première fois, elle joue avec une équipe féminine. Elle passe son bac "technologie" et intègre la sélection des moins de 16 ans, puis des moins de 19 ans. Elle vit une belle aventure en terminant vice-championne d'Europe en 2002, puis championne d'Europe en 2003, année où Ophélie est capitaine.

Elle intègre alors le club de 1re division de Soyaux (Charente) pour 5 ans. Parallèlement, elle travaille pour gagner sa vie. « Les clubs n'avaient pas d'argent pour salarier les équipes féminines », poursuit-elle. Blessée au genou, elle fait une pause dans sa carrière et rentre chez ses parents à Montluçon pour se soigner et joue à Moulins. Cet été, elle décide de « repartir dans une équipe qui a un peu plus d'ambition. J'étais demandée depuis 2, 3 ans par différents clubs, dont Montpellier et Lyon ». Lyon lui proposait un salaire, mais la tête sur les épaules, elle a signé à Montpellier. « C'est un choix de carrière, j'ai toujours été habituée à travailler et je pense que c'est important de préparer sa reconversion après le football. C'est pour cela, que j'ai préféré aller dans un club où je pourrai parallèlement au foot, continuer mon activité professionnelle ». D'ailleurs vous la croiserez peut-être dans les rues de Montpellier. Elle est agent de surveillance de la voie publique.

Se préparer dans les meilleures conditions

La Ville, qui est son employeur a mis en œuvre un dispositif d'aménagement d'emploi pour qu'elle puisse s'entraîner dans les meilleures conditions et suivre les stages de l'équipe de France dont elle fait toujours partie. En juin, Ophélie participera avec l'équipe de France à la 6e Coupe du monde de foot féminin, qui aura lieu en Allemagne.

Mais ce n'est pas seulement le statut des joueuses, qui l'a poussée dans son choix de s'installer ici : « J'ai d'autres objectifs. Montpellier a gagné des championnats de France, des Coupes de France, a fait la Coupe d'Europe. C'est quelque chose que j'aimerais connaître avec ce club. On est 2e au classement. On a pour objectif le titre, voire la deuxième place, ce qui serait synonyme de Coupe d'Europe l'an prochain ». De beaux challenges à relever ! ■

Sport

Sport solidaire. Douze footballeurs sans domicile fixe ont participé aux sélections nationales pour la Coupe du monde de football des personnes sans-abri.

À l'assaut du Mondial

Pour la 2e année, une équipe de 12 footballeurs de Montpellier a participé au Tournoi national de la solidarité. Il s'est déroulé le 28 novembre au Centre technique national Fernand-Sastre de Clairefontaine. Ce tournoi permet aux sélectionneurs de choisir 20 joueurs en vue de constituer l'équipe de France qui jouera la 9e Coupe du monde de football des personnes sans-abri. Un événement qui se déroulera en France en août prochain.

L'équipe montpelliéraine à Clairefontaine, fin novembre.

Deux entraînements par semaine

C'est l'association Gestare qui a piloté l'équipe montpelliéraine, en coordination avec Sports solidaires, conduit par Culture du cœur et avec le soutien de la Ville, du club de Montpellier Arceaux et de la ligue de foot du Languedoc-Roussillon.

« Notre équipe s'est bien débrouillée, expliquait Eléonore Angle, éducatrice à l'association Gestare, à l'issue du tournoi. Nous avons fini 9e sur les 26 équipes qui participaient et cela sans perdre un seul match. Je pense que certains joueurs ont été repérés, mais ça, nous ne le saurons qu'en début d'année ».

Même si le tournoi est fini, l'équipe montpelliéraine continue de s'entraîner. Elle est constituée de joueurs issus de différents foyers d'hébergement qui accueillent des personnes sans domicile (Regain, Cada l'astrolabe d'Adages, l'Aers, L'avitarelle, la Halte solidarité du secours catholique et Issue). La Ville qui soutient le projet a fourni l'équipement des joueurs et met à disposition un éducateur sportif : Driss Bouazzaoui qui entraîne l'équipe deux après-midi par semaine au stade Giambrone. ■

Montpellier, vainqueur de la Ligue

© Alain Hammerlin

Les handballeurs montpelliérains se sont imposés en finale de la Coupe de la Ligue, le 18 décembre, face à Chambéry (29-32). Le MAHB remporte cette 10e édition de la Coupe de la Ligue, la 7e pour le club héraultais.

Zen, le matin !

Chaque premier samedi du mois, le service des sports de la Ville, propose en partenariat avec les professeurs de l'association Taï Chi ITCCA, des cours gratuits d'initiation au taï chi. Ces rendez-vous, dont les prochains sont fixés au 8 janvier et 2 février (10h30), s'adressent aux jeunes et adultes. Ils se déroulent sur les pelouses de l'esplanade entre le lac et le Corum.
Infos : 04 67 75 04 45

Agenda

Football
À la Mosson
15 janvier à 19h
Championnat de France
Montpellier HSC - Valenciennes

Handball
À Bougnol
5 février à 20h
Montpellier – Istres

Volley
À Coubertin
8 janvier à 20h
Montpellier - Tourcoing

22 janvier à 20h
Montpellier - Nice
5 février à 20h
Montpellier - Rennes

Rugby
À Yves-du-Manoir
Top 14
8 janvier
Montpellier - Perpignan

M'Tour
À Olympie
14 janvier à 19h30
MAHB - Usam

À Spinosi
21 janvier à 19h30
MAHB - Toulouse

Tous à rollers

La randonnée RIM, pour Rollers in Montpellier a lieu tous les premiers vendredis du mois. Cette balade d'une vingtaine de kilomètres est ouverte à tous, à condition de savoir freiner et tourner sur le plat. Elle démarre place du Nombre-d'Or à Antigone. Rendez-vous est donné le 7 janvier et le 4 février à 20h45 pour un départ à 21h. Le port du casque, de protections et d'un gilet réfléchissant est vivement recommandé.
Infos : http://rollerinmontpellier.over-blog.com

Rétrospective

2010. Pour ce premier numéro de l'année, voici une brève rétrospective de ce qui a constitué les moments forts de l'année 2010.

Instants choisis

Janvier

Des ateliers des métiers d'art

Des artisans d'art, en ébénisterie, vitraux, tapisserie… se sont installés dans des locaux aménagés par la Ville, boulevard Bonne-Nouvelle et exposent leur savoir-faire.

Gare Nouveau Saint-Roch

La Ville s'engage à hauteur de 6 millions d'euros dans le projet d'extension et de modernisation de la gare.

Ehpad Françoise-Gauffier

Les travaux de construction de l'établissement pour les personnes âgées ont démarré à la Zac Ovalie. Il ouvrira au premier semestre 2011 et accueillera 75 résidants, dont 24 personnes souffrant de maladies dégénératives.

Février

Plan local de déplacements

La concertation est lancée pour réorganiser tous les déplacements pour les 30 ans à venir. Dix-sept réunions sont organisées dans les quartiers, de février à juin.

Mars

Journée de lutte contre l'exclusion

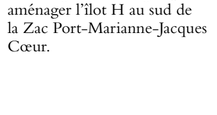

Ce temps fort, initié par la Ville, valorise les associations qui agissent au quotidien auprès des personnes en difficulté.

Clé Montpellier Logement

Après la mise en place en 2009 d'une aide à l'installation des locataires, la Ville lance une action en direction des propriétaires, afin de développer l'offre de logements disponibles.

Développement urbain de Port Marianne

L'architecte Jacques Ferrier, concepteur du pavillon France à l'Exposition universelle de Shanghai, est désigné pour aménager l'îlot H au sud de la Zac Port-Marianne-Jacques Cœur.

Avril

Des girafes au zoo

Le parc zoologique de Lunaret accueille quatre girafes dans le cadre du programme d'élevage européen.

Pencréac'h au Carré Saint-Anne

Stéphane Pencréac'h, artiste reconnu en art contemporain, investit le Carré Sainte-Anne, avec des créations inédites.

Soutien aux otages

La Ville apporte son soutien aux deux journalistes de France 3, retenus en otage depuis le 29 décembre 2009. Une banderole est apposée sur le fronton de la mairie et Hélène Mandroux participe aux rassemblements initiés par le club de la presse.

Mai

Mobilisation en faveur du don d'organes

À l'occasion de la 5e Comédie de la santé, puis lors de la journée nationale du don d'organes, la Ville se mobilise

avec les associations partenaires pour sensibiliser les Montpelliérains, sur cette question.

Montpellier rime avec biodiversité

Montpellier se dote d'un plan d'actions 2010 - 2014 en faveur de la biodiversité et participe activement à l'année internationale de la biodiversité en organisant des manifestations et des opérations de sensibilisation auprès des habitants.

Louisville, 55e anniversaire

Le 55e anniversaire du jumelage avec la ville américaine de Louisville se décline tout au long de l'année, avec en point d'orgue, la Comédie du livre qui invite la jeune génération des auteurs américains.

De Chengdu à Shanghai

Hélène Mandroux, maire de Montpellier effectue un voyage à Chengdu en Chine pour inaugurer une école, détruite par le séisme de 2008 et dont la reconstruction a été financée pour partie, par la Ville.

À l'Exposition universelle à Shanghai, elle rencontre des Montpelliérains mis à l'honneur.

Fise 2010

Le Festival international des sports extrêmes, organisé grâce au soutien de la Ville, a réuni sur les berges du Lez, tous les meilleurs riders de la planète.

Juin

Place au foot

À l'occasion de la coupe du monde de foot, les matchs sont retransmis sur écran géant et des animations organisées au cœur des quartiers.

Radio Campus Montpellier

Radio Campus, la station étudiante, diffuse ses émissions depuis la maison de quartier Emma-Calvé, dans des locaux mis à disposition par la Ville.

Rétrospective

Estivales

Plus de 15000 personnes ont déambulé tout l'été sur l'Esplanade, pour déguster les vins et produits du terroir et visiter le marché d'artisanat d'art.

La Maison des relations internationales a 10 ans

Le 26 juin, la Maison des relations internationales, vitrine des associations étrangères, fête son 10e anniversaire.

Juillet - Août

Lancement de la ZAC République

L'agence d'architecture Nicolas Michelin, associée à l'architecte montpelliérain Nicolas Boudier, est désignée pour concevoir la ZAC République, nouvel éco-quartier de 21 ha, à Port Marianne.

Plan local de déplacements

Après concertation avec les habitants, la première phase du plan local de déplacements entre en vigueur le 3 août, avec la mise en place d'un anneau de distribution au sud de l'Ecusson.

Huit stewards urbains

Depuis le 1er juillet, huit stewards urbains sillonnent l'Ecusson. Ils apportent aides et infos aux clients et commerçants, dans le cadre d'un partenariat entre la chambre de commerce et d'industrie et la Ville.

Fête nationale

Les militaires de l'EAI effectuent leur dernier défilé, sur la place de la Comédie, le 13 juillet.

Septembre

30e Antigone des assos

Le 12 septembre, l'Antigone des associations fête sa 30e édition. La manifestation accueille chaque année 100000 visiteurs et 1200 associations à Antigone.

La Panacée

59 étudiants emménagent dans des studios réalisés par le Crous, au cœur du futur centre d'art contemporain La Panacée, qui ouvrira en 2011.

Le Projet éducatif local s'élabore

Une concertation est menée à partir de septembre auprès des professionnels et associations travaillant en direction des enfants, pour élaborer le Projet éducatif local.

Non à la réforme des retraites

Hélène Mandroux manifeste à plusieurs reprises contre la réforme des retraites.

Octobre

2550 coureurs pour le Marathon

Le 1er marathon de Montpellier organisé avec le concours du Montpellier Athlétic Méditerranéen, bat tous les pronostics de participation, avec plus de 2550 coureurs au départ de la Comédie.

Clapassade

Michel Otell et sa Clapassade d'agneau sauce grisette recueillent les suffrages du jury, composé de 70 membres. Parmi eux, des chefs étoilés, des critiques gastronomiques et des journalistes nationaux et locaux.

Georges Frêche

Maire de Montpellier de 1977 à 2004, Georges Frêche décède le 24 octobre, des suites d'un arrêt cardiaque.

Jardin demain

En 48 heures, les habitants de la résidence Lemasson transforment une friche en un jardin partagé, avec le concours des associations, du conseil consultatif du quartier et les services de la ville.

Handicomédie

Cette 2e édition organisée sur deux jours, a permis à de nombreux scolaires d'appréhender le handicap, car il est urgent de changer nos regards et nos comportements vis-à-vis des personnes handicapées.

Novembre

1re ZAT à Antigone

La première Zone artistique temporaire (ZAT) à Antigone a conquis un public nombreux. Ce nouveau rendez-vous culturel est destiné à offrir aux Montpelliérains, des formes artistiques gratuites. Il sera proposé 2 ou 3 fois par an, dans les quartiers jusqu'en 2020.

Agora des savoirs

La 2e saison est lancée sur le thème des valeurs. Elle se poursuit jusqu'au 8 juin. Dans le même temps, la Ville décline un volet jeune public de l'Agora des savoirs, en proposant aux scolaires des rencontres avec les invités des conférences.

Bon anniversaire à l'Espace Jeunesse

L'Espace Montpellier Jeunesse fête ses vingt ans. Une semaine d'animations était organisée pour mettre en valeur l'action menée en direction des jeunes depuis deux décennies.

Un appel à idées pour l'EAI

La reconversion du site de l'EAI se poursuit. Fin novembre, la Ville auditionne les six équipes lauréates de l'appel à idées, afin d'étudier les propositions susceptibles d'enrichir le programme de reconversion.

Décembre

Chaleureuses Hivernales

Les Hivernales 2010 sont lancées avec la complicité du club des Funny Riders de Montpellier. Au traditionnel marché de Noël sont associés, cette année, un village des délices pour déguster les plats du terroir et un espace dédié aux créateurs et artistes locaux.

J'offre un jouet

Pour que Noël soit aussi une fête pour tous, la Ville organise une collecte de jouets pour les redistribuer, par le biais des associations, aux enfants dont les familles sont en difficulté.

Hôtel de ville

La mairie, place Francis-Ponge, vit ses derniers mois. En septembre 2011, le personnel s'installera dans le futur hôtel de ville.

Culture

Cobson, le groupe montpelliérain, lauréat du 1er Fonds d'aide à la création musicale de la Ville, poursuit son ascension. Il se produit le 5 février à 21h, au Jam.

Les grandes découvertes

© Christophe Cordier

Le 1er album de Cobson, tout en sons pop folk et rock, est déjà dans les bacs.

Anna, Laurent et Yannick vont-ils attraper la grosse tête ? Il y aurait de quoi. Présent depuis à peine 5 ans, leur groupe, Cobson, s'impose sur scène. Anna Muchin (guitare, piano, voix), Laurent Bencharif (guitare) et Yannick Gomez (batterie) ont déjà assuré les premières parties de Bishops, Poney Poney Run Run, The Dodoz, Armand Méliès et Neimo. Plus récemment, ils se sont produits avec Indochine, lors du concert inaugural de l'Arena, en septembre 2010.
Le parcours sans faute de Cobson a véritablement commencé en 2009, quand le trio a été lauréat de la Bourse initiative jeunes, attribuée par la Ville de Montpellier. Les 500 € qu'il a reçus lui ont donné la possibilité d'enregistrer un premier " 3 titres ". L'outil de promotion s'est révélé particulièrement efficace. Il a marqué le début de sa consécration, en permettant au groupe d'être sélectionné pour représenter la région aux Découvertes 2010 du Printemps de Bourges.
En 2009, Cobson a été bénéficiaire du Fonds d'aide à la création musicale, une subvention spécialement créée par la Ville de Montpellier pour "soutenir les projets professionnels musicaux de groupes et artistes montpelliérains". Cette aide finance, en général, tout ou partie de l'enregistrement du premier disque ou clip, ou bien la création d'un spectacle.

Un vivier artistique

Avec les 2 500 € versés, Cobson a pu enregistrer son premier album éponyme, sorti en novembre dernier. Dix chansons sensibles, aux musiques très abouties, qui oscillent entre "rock indé, au caractère bien trempé et pop sombre, servie par la voix suave d'Anna".
Maintenant Cobson suit son chemin. Il se produit, entre autres, le 5 février au Jam.
De nouveaux artistes sont sur ses talons. En 2010, la Ville a versé le Fonds d'aide à la création musicale à 12 autres artistes et groupes du vivier artistique montpelliérain (soit 26 500 €, répartis entre les lauréats, selon un montant correspondant à 30 % maximum de la dépense prévisionnelle, plafonné à 6 000 €). On attend de voir ce qui en émergera. L'édition 2011 du Fonds d'aide à la création est en cours. Les lauréats seront connus lors du premier Conseil municipal de l'année, le 7 février prochain. Quant à la session 2012, notez que les dossiers de demandes devront être déposés avant le 15 octobre 2011. L'occasion de nouveaux coups de pouce. Et de découvertes réjouissantes. ■
Infos : 04 67 34 88 84

Les lauréats 2010

- Emyra Slamty
- Ensemble Thymes - Yannick Guedon
- DeMaisonNeuve
- Iaross, coup de cœur 2010 (photo ci-dessous)

- Denis Fournier
- Dunya
- Trash L
- Gabrielle
- Chozparei
- Maguelone Vidal
- David Eskenazy
- Fausta

Le retour des Vierges

Les Vierges, le groupe mythique de psychobilly de Montpellier qui a connu son heure de gloire de 1984 à 1997, reprend du service. Il vient de sortir un live, sous le label montpelliérain Be Fast, avec le soutien de l'association TAF. Il s'agit d'un coffret cd du live du concert du Rockstore de 2008 et de deux vinyles 45 tours, des inédits studio : *Très Ordinaire* et *Vie de Famille*. Un retour que les férus des Vierges sauront apprécier à sa juste valeur.
Tirage limité à 500 exemplaires.
Infos : www.myspace.com/lesvierges

Montpellier en concert

Pascal Comelade et Gérard Pansanel, les deux musiciens montpelliérains de renommée internationale, racontent "leur Montpellier" des années 70 à nos jours, dans une œuvre musicale originale qu'ils ont intitulée *Montpellier*. Les musiques de leur CD, édité sous le label Al Sur, ont été écrites pour rendre hommage au Clapas. Chacun selon le style qui le caractérise. Celles de Comelade (piano, accordéon et instruments-jouets), passent du boléro aux pièces aux parfums catalans. Celles de Pansanel (guitares, mandoline) ont les accents résolument méditerranéens et occitans.
Les deux musiciens se produisent sur la scène du Jam, pour un concert inaugural de leur CD, le 28 janvier à 21h.
Infos : Jam, 100 rue Ferdinand-de-Lesseps 04 67 58 30 30

Stage A2L

Un stage de chant est organisé le 30 janvier, de 10h à 18h, par l'association Amélie-Deux- Ailes (A2L), sur le thème des plus beaux duos du répertoire de la comédie musicale. A2L, école de comédie musicale, propose également des cours de chant, de danse et de théâtre, ouverts à tous et à tout âge.
Infos : A2L, 06 70 46 41 19
www.comediemusicale.org

Culture

Le théâtre Jean-Vilar co-produit et présente la pièce *Lisbeth(s)*, nouvelle création de la compagnie montpelliéraine Les Grisettes, les 20 et 21 janvier.

Les Lisbeth(s) des Grisettes !

Lisbeth(s) est la dernière création théâtrale des Grisettes, en référence aux bonbons de réglisse qui au XIIe siècle servait de monnaie d'échange. La compagnie Les Grisettes est créée en 2006 par Anna Delbos-Zamore, metteur en scène et Laure Poudevigne, comédienne, désireuses de tisser une trame artistique commune et pourtant nourrie de leurs univers respectifs. Elles mettent en scène cette pièce *Lisbeth(s)* précédée et suivie d'extraits de *la Semeuse,* d'après l'œuvre de Fabrice Melquiot. « Il est de ces auteurs dont je ne me lasse pas. Chacun de ses mots est d'une émotion rare, raconte Anna Delbos-Zamore. Il est notre contemporain, son écriture et ses préoccupations sont proches de nous. Dramaturge observateur, il sublime la vie dans la fantaisie qu'offrent au monde la fiction et l'enjeu dramatique ». Lisbeth (s) vit une histoire d'amour avec Pietr. Le "s" de Lisbeth exprime la dualité du personnage et ses ambiguïtés. Les amoureux sont en quête de réponses à leurs questions absurdes et familières. Ils pourraient être seuls et chercher quelqu'un, ils pourraient être à deux et chercher encore, pendant que *la Semeuse* en mal de rupture sème ses poèmes à tout vent. Ils pourraient s'aimer ou ils pourraient mourir… Les personnages sont à la limite de l'étrangeté et pourtant, il y a quelque chose qui les rend humain et presque attachant. Alors on compatit, on rit parfois, on peut s'y reconnaître. Cette pièce est jouée par Frédérique Dufour, Claire Engel, Marc Pastor et Frédéric Roudier. Bénéficiant d'une résidence de création, ce spectacle est une coproduction du théâtre Albarède-Ganges, du théâtre Jean-Vilar et de la compagnie Les Grisettes elle-même, subventionnée par la Ville. ■
Infos : 06 62 48 93 91
www.lesgrisettes.fr
et 04 67 40 41 39 et www.theatre-jeanvilar.montpellier.fr

© Alexandre ANCEL

Lisbeth(s) ou la dualité des êtres.

Lisbeth(s) au théâtre Jean-Vilar

Représentations :
Le 20 janvier à 19h
avec rencontre
de l'équipe artistique

Le 21 janvier à 21h

Répétition publique
Le 13 janvier à 13h,
Entrée libre
inscription
au 04 67 40 41 39

Le théâtre La Vista qui développe la création et la diffusion de spectacles vivants, est aussi ouvert aux familles du quartier.

La Vista, un esprit méditerranéen

«J'ai vécu en Espagne, explique Lise Sinou, directrice de La Vista. J'ai gardé la nostalgie des théâtres, où les arts et les publics variés s'entremêlent ». La Vista est un théâtre en couleurs, atypique. Il développe un lien fort avec les habitants du quartier composé d'une interculturalité méditerranéenne. La Ville est attachée à ce lieu qui accueille des artistes en résidence. Depuis plusieurs années, elle apporte sa contribution au dispositif Pass-Vista. Certaines personnes n'ont pas les moyens d'aller au théâtre, ni même l'idée. Avec cette carte, le spectateur paie seulement deux euros. Gratuite, elle est distribuée par les associations, avec qui le théâtre effectue un véritable travail. Ce principe favorise une intégration par le théâtre et permet d'y faire venir ensemble parents et enfants. Aller à la recherche des spectateurs fait partie intégrante du projet de La Vista qui souhaite restituer au public ce théâtre qui reçoit des fonds publics. Aussi ce lieu, qui accueille les groupes scolaires, est un élément de valorisation du quartier. « Je voulais que les gens s'y investissent. Et plutôt que la gratuité, j'ai préféré qu'ils s'acquittent d'une obole. Si ce dispositif a certes une vocation sociale, c'est avant tout un projet artistique et culturel » tient à préciser Lise Sinou.
Le théâtre propose également des ateliers sur l'histoire du théâtre ou la fabrication d'un spectacle. La Vista cultive un certain art de vivre, celui de la Méditerranée. ■
Infos : 04 67 58 90 90
et http//theatrelavista.free.fr

Au programme

Papa Brancato
fable moderne
et musicale par
la Cie Minibus
Du 12 au 23 janvier à 16h.

George Dandin
farce tragique par
la Cie Auguste Singe
Le 27 janvier à 19h,
les 28, 29 janvier à 21h
et le 30 janvier à 18h30.

Culture

La 14ena edicion del festenal crestian del cinèma dobrís sas pòrtas del 22 cap al 30 de genièr al Centre Rabelais.

L'argent…e mai !

*una charradissa vèr aprèp cada filme**

L'argent e mai, n'es lo tèma del festenal crestian del cinèma que se debana del 22 cap al 30 de genièr. Per sa 14ena edicion, presenta en abans-programa *D'òmes e de dieus,* filme de Xavièr Beauvois, lo 22 de genièr a doas oras quinze de la tantossada al Centre Rabelais. Aqueste jorn, al meteis luòc mas a quatre oras e mièja de la tantossada, lo festenal ofrís a res non còst, una seleccion de filmets de ficcions e documentaris de productors e realisators del País. A-n-aquesta escasença, es demandat al public de votar, lo filme que li agrada mai serà difusit l'endeman al Corum, per la dobertura oficiala, abans la presentacion de *Slumdog Milionari* de Danny Boyle. Cossí un indian jove que ven del mitan dels bidonvilas (slum en anglés) de Bombai, va venir milionari que va rabalhar la mesa tota del jòc televisat internacional : Qual se vòl ganhar millions ?

Agach crestian

«Causir coma tèma l'argent… e mai !, es se botar en presa dirècta amb un problèma màger de nòstras societats », çò ditz lo Paire Crestian Domairon, director del festenal. Prepausam un festenal del filme amb un agach crestian cap a la vida, se daissam interrogar per las òbras difusidas». Un quinzenat de filmes son a l'aficha de l'edicion de 2011, que recampa d'unes prestigioses realisators coma Woody Allen, Ken Loach, Claudi Chabrol, Kelly Reichardt, Fatih Akin, Xavièr Beauvois. Lo festenal crestian del filme se completa amb un festenal pels pichons, programacion parièira mas adaptada a cada edat. A la fin de las sesilhas, lo public es convidat a participar a las charradissas : argent net, argent brut… salaris escandaloses quand d'unes se pòdon pas pus pagar la renda… paises que s'enriquisisson al despens dels paises paures… Nòstras charradissas son pas fachas per jutjar mas per enriquesir nòstra reflexion», çò clava lo paire Crestian Domairon. ■

Informacions : 04 67 64 14 10
Programa cap a http://chretiensetcultures.free.fr.

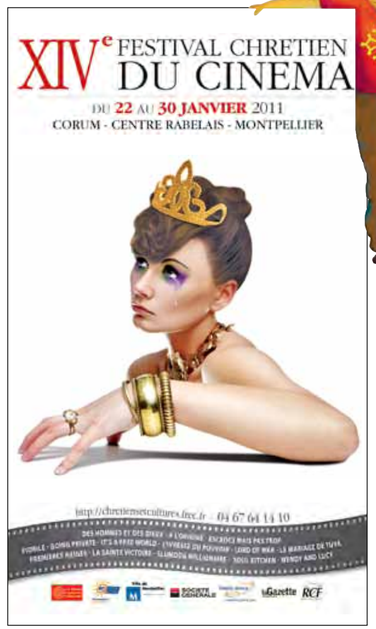

© Claire Degans

Abans programa

D'òmes e de dieus
de Xavièr Beauvois, a 2 oras 15 de la tantossada
Sesilha a res non còst de filmets, a 5 oras 15 de la tantossada
Centre Rabelais, lo 22 de genièr

Dobertura del Festenal

Slumdog Milionari
de Danny Boyle, a 4 oras 30 de la tantossada
Membre Pastor al Corum, lo 23 de genièr

La 14e édition du festival chrétien du cinéma ouvre ses portes du 22 au 30 janvier au Centre Rabelais.

L'argent… et alors !

L'argent et alors, est le thème du festival chrétien du cinéma qui se déroule du 22 au 30 janvier. Pour sa 14e édition, il présente en avant-programme *Des hommes et des dieux,* film de Xavier Beauvois, le 22 janvier à 14h15 au Centre Rabelais. Le même jour, au même lieu mais à 16h30, le festival offre en séance gratuite, une sélection de court-métrages fictions et documentaires de réalisateurs et producteurs régionaux. À cette occasion, le public est appelé à voter. Le film plébiscité sera projeté le lendemain au Corum, lors de l'ouverture officielle, avant la présentation de *Slumdog Millionaire* de Danny Boyle. Comment un jeune indien issu du milieu des bidonvilles (slum en anglais) de Bombay, va devenir millionnaire en raflant toute la mise du jeu télévisé international : Qui veut gagner des millions ?

Un regard chrétien

«Choisir comme thème l'argent… et alors ! c'est se mettre en prise directe avec un problème majeur de nos sociétés, indique le Père Christian Doumairon, directeur du festival. Nous proposons un festival du film avec un regard chrétien sur la vie, on se laisse interroger par les œuvres projetées. Une quinzaine de films est à l'affiche de l'édition 2011, qui rassemble de prestigieux réalisateurs tels que Woody Allen, Ken Loach, Claude Chabrol, Kelly Reichardt, Fatih Akin, Xavier Beauvois. Le festival chrétien du film s'agrémente d'un festival pour enfants, programmation identique mais adaptée à chaque âge. À l'issue des séances, le public est invité à participer aux débats : Argent propre, argent sale… salaires scandaleux quand certains ne peuvent plus payer leur loyer… pays s'enrichissant au dépend des pays pauvres… Nos débats ne sont pas faits pour juger mais pour enrichir notre réflexion », conclut le père Christian Doumairon directeur du festival chrétien du cinéma. ■

Infos : 04 67 64 14 10 -
Programme sur http://chretiensetcultures.free.fr.

Avant-programme

Des hommes et des dieux
de Xavier Beauvois, à 14h15
Séance gratuite de court-métrage, à 17h15
Centre Rabelais, le 22 Janvier

Ouverture du Festival

Slumdog Millionaire
de Danny Boyle, à 16h30
Salle Pasteur au Corum, le 23 Janvier

* Chaque film est suivi d'un débat.

Culture

L'association Grain d'image inaugure son nouvel espace photo le 7 janvier, par une exposition de Richard Petit, un " ancien " des Boutographies.

Rendez-vous au Mur rouge

Le nouveau lieu d'exposition de la rue Joachim-Colbert tire son nom, le Mur rouge, d'un mur cardinal de la petite cour qui lui est attenante. Cet espace photo a été mis à la disposition de Grain d'image, par la Ville de Montpellier. Ce "QG" particulièrement bienvenu va permettre à l'association de donner plus d'assise à ses activités, et notamment à sa manifestation phare, les Boutographies, devenues depuis la célébration de ses 10 ans d'existence, l'an dernier, les Rencontres photographiques de Montpellier.
Avec 45 m² d'espace d'exposition, un bureau, et la fameuse cour au mur rouge, les Rencontres, déjà bien identifiées dans le paysage photographique européen, vont pouvoir s'épanouir et surtout avoir une visibilité supplémentaire.
Chaque année depuis 2001, les Boutographies attirent un public nombreux, avide d'images audacieuses de professionnels et artistes émergents. Lors de l'édition 2010, 16 artistes ont été sélectionnés, sur les 350 en compétition issus de quinze pays différents. Au nombre des critères exigés par le jury composé de professionnels de l'image : la qualité artistique, l'originalité, la cohérence d'une vision d'auteur. Et également, la recherche « d'images proposant des failles dans l'épaisseur des images reçues ». Tout un programme.
L'édition 2011 des Rencontres photographiques aura lieu au printemps. Comme lors des précédentes éditions, elles seront ponctuées d'expositions en différents lieux de Montpellier, et également de rencontres, lectures de portfolios, expositions Hors les murs, carte blanche, projections et remises des prix des concours, Lycéens en photographie et Marathon photographique des écoles.

Le Mur rouge est dédié à la photographie contemporaine de création.

Sur fond de mur de la cour, qui a donné son nom au lieu, l'équipe de Grain d'image.

Des photos du silence et de l'indicible

Au Mur rouge, Grain d'image proposera des accrochages tout au long de l'année. Cela débute dès le 7 janvier, avec l'exposition *Cheap Land* du photographe Richard Petit. Cet " ancien sélectionné " du festival des Boutographies, travaille actuellement avec Christophe Laloi, le directeur des Voies Off d'Arles. Il inaugure le nouveau lieu avec ses dernières photos, proposant jusqu'au 25 février "une photographie du silence et de l'indicible, une photographie monumentale et saisissante". Ouverture du mardi au samedi, de 14h à 17h30. Vernissage le 7 janvier à 18h30. ■

Infos : Le Mur rouge,
9, rue Joachim-Colbert
09 54 48 07 46.

Katrina par Alex Harris

Une conférence-rencontre sur le thème, *Après le Cyclone Katrina, ce qu'en dit l'appareil photographique,* est donnée par le photographe Alex Harris, le 6 janvier à 19h, à la Maison des relations internationales. L'intervention en langue anglaise sera traduite en simultanée par Gilles Mora, commissaire de l'exposition. Parallèlement, l'exposition *Les Suds profonds de l'Amérique* est présentée au Pavillon populaire, jusqu'au 30 janvier. Entrée libre.
Infos : 04 67 66 13 46 et www.montpellier.fr

©Courtesy of Fraenkel gallery.

À vos planches

Le concours Jeunes talents BD, proposé par la Ville de Montpellier dans le cadre de la Comédie du livre, se décline cette année, sur le thème *Impressions.* Si vous êtes amateur, montpelliérain et avez moins de 35 ans, vous avez jusqu'au 31 mars pour envoyer vos planches, qui seront évaluées autant pour la qualité des dessins, que par l'originalité du scénario. Deux catégories, pour les moins de 18 ans et pour les 18 à 35 ans, sont ouvertes cette année, avec six prix et un prix spécial, décernés par le jury composé de professionnels de la BD. Toutes les planches seront exposées au kiosque Bosc, pendant la Comédie du livre et un album spécial, rassemblant une sélection des meilleures planches, sera édité. Sur la photo ci-contre, les lauréats de l'an dernier.
Règlement détaillé sur www.comediedulivre.com et www.tiptop.montpellier.fr.

Les musées du dimanche

La Ville de Montpellier propose désormais une ouverture du mardi au dimanche inclus (10h30-12h30, 13h30 -18h), pour ses 3 musées, (musée de l'histoire de Montpellier, musée du vieux Montpellier, pharmacie et chapelle de la Miséricorde), mettant en lumière l'histoire de Montpellier, selon un parcours muséographique. Tarif unique pour les trois musées : 3 € (réduit : 1,5 €). **Infos :** Office du Tourisme : 04 67 60 60 60, www.ot-montpellier.fr

International

L'Amicale arménienne de Montpellier et de la région commémore le 28 janvier, le 10e anniversaire de la reconnaissance du génocide arménien par le gouvernement français.

Souvenir et culture

L'amicale des Arméniens sur le terrain, à Montpellier et en Arménie.

En janvier 2001, la France reconnaissait officiellement le génocide arménien de 1915. D'avril 1915 à juillet 1916, les deux tiers des Arméniens vivant sur le territoire turc sont morts au cours de massacres ou de déportations. Une page de l'histoire encore brûlante dans le cœur de ce peuple. À Montpellier, la diaspora est réunie au sein de l'Amicale arménienne de Montpellier et de la région. Cette association commémorera le 10e anniversaire de la reconnaissance du génocide le 28 janvier à la Maison des relations internationales (MRI).

Elle organise à cette occasion, une exposition de 30 photos provenant du musée d'Erevan. « Des images du génocide, un peu dures et très émouvantes, explique Jeannine Debarge, présidente de l'Amicale. Nous présenterons aussi un film documentaire d'Yves Ternon, docteur en histoire à l'université Paris IV, qui est un spécialiste des génocides. Une compilation de témoignages de personnes qui ont survécu ». Petit crochet par l'Esplanade, où un dépôt de gerbe aura lieu à 16h au monument arménien, avant de revenir à 17h à la MRI pour une conférence débat sur *Les massacres et génocides arméniens de 1890 à 1915*, avec Gérard Dédéyan, historien et professeur à l'université Montpellier 3, Eric Semerdjian, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie franco-arménienne et sous réserve, Claude Mutafian, docteur en histoire. « Cette conférence nous permettra d'avoir 3 approches différentes », souligne Jeannine Debarge.

Sur plusieurs fronts

Outre cette commémoration, l'amicale propose des activités et mène des projets. La finalité de l'association est de regrouper les Arméniens, afin qu'ils ne perdent pas leur langue et leur culture, de promouvoir la culture arménienne et aussi d'aider l'Arménie dans sa reconstruction.

« Nous avons un volet humanitaire. Nous avons fait des collectes pour venir en aide aux sinistrés après les tremblements de terre. Nous avons travaillé avec la Croix-Rouge. Nous aidons financièrement le lycée Orbeli de Hrazdan, depuis 13 ans et un orphelinat à Vanadzor, depuis 2 ans. Notre principe est que chaque euro qui nous est donné, est intégralement reversé en Arménie ».

Des cours de langue, des cours de cuisine arménienne, des ateliers de décoration, des repas festifs et un grand pique-nique annuel sont organisés. Et chaque année, le 24 avril, l'association commémore la mémoire des 1,5 million de victimes du génocide. « Notre association est non-confessionnelle et apolitique. Notre souhait pour 2011, que la loi sur le négationnisme de tous les génocides et non plus seulement de la Shoah, passe au Sénat », conclut la présidente. ■

Infos : Maison d'Arménie, 488 av. du Père-Soulas. 04 67 54 52 10

Opération "Cousins germains"

Découvrir des facettes originales de l'Allemagne.

Du 17 au 22 janvier, la semaine franco-allemande célèbre le Traité de l'amitié franco-allemand signé en 1963 par de Gaulle et Adenauer. À cette occasion, la Maison de Heidelberg lance une campagne de sympathie et de soutien dans les établissements scolaires français. Elle invite les ressortissants allemands installés dans la région à faire une visite dans une école, un collège ou un lycée pour présenter une facette originale et concrète de leur pays. Cette initiative, appelée "Cousins germains", propose des brèves rencontres entre des jeunes français et des allemands (suisses ou autrichiens) qui parlent d'un aspect de leur pays, de leur culture ou de leur civilisation, et qui présentent de façon sympathique et palpable leur pays natal. Les chefs d'établissement, professeurs ou professeurs d'école, peuvent s'inscrire sur le site de la Maison de Heidelberg et la contacter afin d'être mis en contact avec un "cousin germain" volontaire. ■

Infos : www.cousins-germains.org ou www.maison-de-heidelberg.org Maison de Heidelberg. Centre Culturel Allemand. 4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse. 04 67 60 48 11

International

Le collège Fontcarrade propose depuis l'an dernier des cours de chinois. Une langue qui attire des collégiens curieux d'apprendre.

Une ouverture sur la Chine

Des collégiens très motivés, entourés par leur professeur (à g.) et la principale.

Ils sont une douzaine d'élèves du collège Fontcarrade à apprendre le chinois. Anissa Benyahi, la principale de l'établissement et l'équipe pédagogique ont choisi de donner une orientation langue à leur collège, en proposant aux élèves d'apprendre deux langues dès la 6e. « Je voulais une liaison efficace avec le lycée Jules-Guesde, voisin de quelques centaines de mètres. C'est un établissement international où le chinois est enseigné ».

Jusqu'à présent, les cours de chinois sont donnés dans le cadre d'une expérimentation. Dès la rentrée, le collège proposera un enseignement officiel bi-langue anglais / chinois. Le collège comptera alors une troisième section de ce type, qui viendra s'associer à celles existantes : anglais /allemand et anglais / italien.

La curiosité et l'ouverture professionnelle

Pour Thierry Daullé, le professeur de chinois, « cette langue est l'une des plus dures à apprendre car les élèves doivent mémoriser plus de 3 000 idéogrammes. Mais elle a la particularité d'avoir une grammaire très facile. Je leur apprends la langue et la civilisation. Les jeunes ont un appétit d'apprendre phénoménal et une capacité de mémorisation sans limite. Ils sont extrêmement curieux de découvrir ce monde mystérieux. Je demande toujours à mes élèves quelles sont leurs motivations. Au début de ma carrière, la curiosité était citée en premier lieu. Aujourd'hui, alors qu'ils n'ont que 13 ans, ils ont perçu la place prépondérante que prend la Chine dans le monde économique. Ils choisissent le chinois, car cette langue peut leur donner des ouvertures professionnelles ».

Le souhait de la principale est « d'accueillir de jeunes Montpelliérains dont les origines chinoises les pousseraient à apprendre leur langue, mais aussi de développer l'apprentissage de cette langue dans les écoles élémentaires du quartier, et pourquoi pas s'ouvrir à une relation directe avec Cheng Du, notre ville jumelle ». ■

Infos : Collège Fontcarrade, 653 rue de Font-Carrade. 04 67 06 88 11

Lousiville. Greg Fischer, a été élu maire en novembre. Ce démocrate prend ses fonctions de premier magistrat de la plus grande ville du Kentucky, le 5 janvier.

Un démocrate pour Louisville

C'est au terme d'une campagne municipale serrée, que le démocrate, Greg Fischer a été élu "mayor" de notre ville jumelle, Louisville, en remportant 51% des voix. Depuis 1933, à l'exception de la période comprise entre 1961 et 1969, les électeurs de la ville ont toujours choisi le camp des "Donkies*" démocrates, face aux "Elephants" républicains.

Un francophile convaincu

Le programme de Greg Fischer était basé sur 4 grandes priorités : créer des emplois, investir dans les énergies propres et renouvelables, rendre l'administration municipale plus transparente et construire deux nouveaux ponts sur la rivière Ohio. Ce business man, entrepreneur, de 52 ans, est père de quatre enfants. Il s'est fait connaître en finançant un programme appelé "Roads to you", une série d'événements culturels et musicaux pour promouvoir la paix. Il a été présenté comme un homme aussi francophile que son prédécesseur, Jerry Abramson, qui occupait cette fonction depuis plus de 20 ans. ■

**Les démocrates sont surnommés Donkies et les républicains, Elephants.*

© D.R.

Le nouveau maire, Greg Fischer et son équipe, sur les marches du Jefferson County Courthouse.

Nouvel an et cinéma

L'association Identités et partage fête le nouvel an berbère correspondant à l'an 2961.
La manifestation a lieu le 29 janvier à partir de 19h à la salle des rencontres.
Au programme de cette soirée : historique sur le calendrier berbère, couscous géant suivi d'un spectacle de musique traditionnelle.
Réservations jusqu'au 26 janvier. Depuis 3 ans, l'association organise aussi le festival Regards sur le cinéma algérien qui se déroule du 27 janvier à la fin mars dans plusieurs villes de la région.
En prélude à cette manifestation l'artiste Tayeb Arab, exposera ses œuvres (peintures) à la Maison des relations internationales du 24 au 28 janvier
Infos :
réservations pour le nouvel an au 06 89 48 15 64 ou 04 67 59 26 79
identites.partage@wanadoo.fr

Agenda culturel

Nos rendez-vous

Les manifestations signalées par ◆ sont gratuites

Théâtre

Jusqu'au 8 janvier
Feydeau dans tous ses états
De Georges Feydeau, mis en scène par Francescu Raffaelli.
19h, tous les jours sauf lundi.
Carré Rondelet Théâtre

Du 12 au 15 janvier
La coupe et les lèvres
Création d'après *La Coupe et les lèvres* et *Confession d'un enfant du siècle* d'Alfred Musset. Adaptation et mise en scène Jean-Pierre Garnier.
19h le 12 et le 13, 20h45 le 14 et le 15
Théâtre des 13 Vents

Du 13 au 23 janvier
Le silence de la mer

De Vercors. Mise en scène Serge Dekramer.
19h jeudis, 20h45 mercredis, vendredis et samedis et 17h dimanches.
Théâtre Pierre-Tabard

20 et 21 janvier
Lisbeth(s)
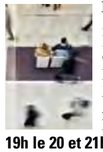
D'après *Lisbeths* de F. Melquiot. Compagnie Les grisettes. Mise en scène : Anna Delbos-Zamore.
19h le 20 et 21h le 21.
Théâtre Jean-Vilar

Du 20 au 28 janvier
Platonov
Anton Tchekhov. Création. Mise en scène : Nicolas Oton, adaptation : André Markovitch et Françoise Morvan. Avec Ludivine Bluche, Frédéric Borie, Lise Boucon, Brice Carayol, Dominique Ferrier, Christelle Glize, Laurent Dupuy, Franck Ferrara, Vincent Leenhardt, Céline Massol, Patrick Mollo, Patrick Oton, Alex Selmane, Thomas Trigeaud et Mathieu Zabé.
15h le 23, 19h le 20, 25, 26, 27 et 20h le 21, 22 et 28.
Théâtre des 13 Vents

Du 25 au 30 janvier
Il était une fois Raymond Roussel...
De Jacques Bioulès, avec Jacques Bioulès, Stéphane Giletta, Patrick Hannais.
17h dimanche, 19h mercredi et jeudi, 20h45 mardi, vendredi et samedi.
Théâtre du Hangar

27 et 28 janvier
Tatouage

© Gabriel Rocca
19h le 27 et 21h le 28.
Théâtre Jean-Vilar (complet)

Du 27 au 30 janvier
George Dandin

D'après Molière. Compagnie Auguste Singe. Mise en scène Matthieu Penchinat.
19h le 27, 21h les 28, 29 et 18h30 le 30 / La Vista

Du 27 janvier au 6 février
Premier amour

De Samuel Beckett. Avec Yves Gourmelon.
19h jeudis, 20h45 mercredis, vendredis et samedis et 17h dimanches
Théâtre Pierre-Tabard

Jusqu'au 31 janvier
Le clan des divorcées
21h, les jeudis, vendredis et samedis et 19h les mercredis.
Kawa Théâtre

Jusqu'au 31 janvier
Une journée de merde
21h, jeudis, vendredis et samedis et 19h, mercredis
Kawa Théâtre

2 et 4 février
L'orage et le cerf-volant

© Lucie Dufraisse
Compagnie Hors piste. Cirque.
19h
Théâtre Jean-Vilar

Du 9 au 11 février
On ne sait comment
de Luigi Pirandello. Création. Mise en scène de Marie-José Malis. Avec Pascal Batigne, Olivier Horeau, Marie Lamachère, Victor Ponomarev et Sandrine Rommel.
19h15 le 9 et le 10 et 20h30 le 11 / Théâtre de la Vignette

Musique

6 janvier
The slidewinders
21h / Jam ◆

8 janvier
King Salami and the Cumberland 3
Roasted p. nut & the butters DJ Alexander.
20h / Secret place

8 janvier
Drum'n Bass Xperience#15
22h / Rockstore

13 janvier
Manioc poésie
Jam découverte.
21h / Jam ◆

14 janvier
Patricia Kopatchinskaja

© Marco Borggreve
La violoniste Patricia Kopatchinskaja interprète Borodine, Bartok et Wagner sous la direction de Alexander Vakoulsky.
20h30 / Opéra Berlioz - Corum

14 janvier
Tremplin Buzzbooster 2010
Finale présentée par la Casa musicale, L'original, le Boty et Uni'sons.
20h / Victoire 2 ◆

14 janvier
Mambouh Bahri
Mamdouh Bahri : guitare, composition, René Nan : batterie, Rachid Sbaï : percussion, Francis Balzamo : basse et Emmanuel Beer : piano, claviers.
21h / Jam

15 janvier
Candido & Cecilia

Musique du Mozambique.
21h / Jam

16 janvier
Fabio Grasso

Au piano, Fabio Grasso joue Chopin, Schumann, Liszt.
20h30 / Opéra Berlioz - Corum

20 janvier
Sylvain Cathala trio

Sarah Murcia : contrebasse, Sylvain Cathala : saxophone, Christophe Lavergne : batterie.
21h / Jam ◆

20 et 21 janvier
Coko

Corentin Coko enregistre son album en public.
Le 20 à 19h et le 21 à 20h30
Domaine d'O

21 janvier
Les 3 Grâces
Récital piano et voix : *Des Classiques aux Romantiques*. Ce concert exceptionnel marque la rencontre entre la voix généreuse de la mezzo-soprano russe Elena Pozhidaeva et la légèreté de la soprano Catherine Milano, alliées à la subtilité de Marie-Arnaud au piano. Réservation : 04 67 68 28 27
20h30 / Maison des chœurs

21 et 23 janvier
Samson et Dalila
De Camille Saint-Saens. L'orchestre national de Montpellier L-R, sous la direction de Lawrence Foster.
20h le 21 et 15h le 23
Opera Berlioz - Corum

26 janvier
Eric Truffaz quartet

21h / Jam

26 au 31 janvier
Les Enfoirés

20h / Arena

27 janvier
Atipa Quartet

Jordi Lucile (saxophones), Frédéric Leger (contrebasse), Maxime Rouayroux (batterie), Damien Bianciotto (guitare).
21h / Jam

28 janvier
Queen Performed
Par Cover Queen. À l'occasion du 20e anniversaire de la disparition de Freddie Mercury.
21h / Zénith

28 janvier
Pascal Comelade / Gérard Pansanel

Pascal Comelade et Gérard Pansanel chantent Montpellier.
Jam / 21h

30 janvier
El Pessebre
De Pablo Casals. Concert symphonique sous la direction de Lawrence Foster.
15h / Opéra Berlioz - Corum

30 janvier
Heavy Trash
20h / Rockstore

3 février
Yannick Noah
Variétés.
20h / Arena

4 février
K'S Choice
19h30 / Rockstore

5 février
The young gods

© Jean Marmeisse
Rock.
20h / Victoire 2

5 février
Cobson

© Christophe Cordier
Pop rock.
Jam / 21h

Cinéma

6 janvier
Il était une fois la révolution

De Sergio Leone (1971).
20h / Ciné-club Jean-Vigo

13 janvier
Péché mortel
De John M. Stahl (1945).
20h / Ciné-club Jean-Vigo

20 janvier
House by the river
De Fritz Lang (1950).
20h / Ciné-club Jean-Vigo

3 février
Lady Jane

De Robert Guédiguian (2008).
20h / Ciné-club Jean-Vigo

Et aussi

23 janvier
Mana
Les Farfadais présentent un spectacle féérique, avec la participation de Fred'Angelo.
15h / Zénith

26 janvier
Les mercredis de l'Antiquité
La machinerie des théâtres antiques, par Jean-Charles Moretti, de l'institut de recherche sur l'architecture antique du CNRS, MOM, Université de Lyon 2.
18h30 / Auditorium du musée Fabre ◆

1er et 2 février
Disney sur glace
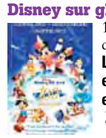
100 ans de magie
Le 1er à 20h et le 2 à 14h et 17h30
Zénith

Agora des savoirs

Le premier cycle de l'Agora des savoirs qui a abordé Les idéaux de la connaissance : *en quoi les savants croient-ils ?* se termine. Lors de deux soirées, le centre Rabelais accueillera le 5 janvier, Jean-Robert Pitte, pour une conférence sur *La géographie comme manière de réenchanter le monde* et le 12 janvier, Benoît Prévost tentera de répondre à la question : *En quoi les économistes croient-ils ?* Un petit intermède historique sera proposé sur le thème : *Quand deux systèmes de valeurs se heurtent*. Durant lequel Jean-Marc Lévy-Leblond, discourra sur *Galilée, homme de science et de culture* le 19 et Nicolas Le Roux abordera *La Foi et le Roi, les guerres de religion*, le 26.
Le second cycle qui traitera de *Nous et les autres : relativité, universalité des valeurs ?* proposera une leçon de François Hartog sur *Les Grecs, les barbares et les autres dans l'Antiquité… et au-delà*, le 2 février.
20h30 / Centre Rabelais ◆

Danse

Du 19 au 21 janvier
Yves Godindu
Parcours, installations dans le cadre de Domaines.
20h / Centre Chorégraphique National/ Agora

28 et 29 janvier
Yvonne Rainer
Création. Yvonne Rainer est l'une des figures centrales de la danse post-moderne américaine. Elle présente ses deux dernières pièces, Spiraling down / Assisted Living : Good Sports 2, toutes deux créées à partir d'un nombre impressionnant de sources.
20h / Studio Bagouet/Agora

Expos

17 janvier au 6 février
Barriques d'artistes
Fûts peints de la collection de Gérard Bru. Une proposition de l'association caritative Vé la Coupe.
Carré Sainte-Anne ◆

Jusqu'au 19 janvier
Sean Wilder
Peinture.
Galerie Saint-Ravy ◆

Du 20 janvier au 2 février
Hommage à Colette Richarme
Anne Delhaye – La Scierie.
Galerie Saint-Ravy ◆

Jusqu'au 30 janvier
Les Suds profonds de l'Amérique
Exposition photographique composée de deux expositions : *Ralph Eugene Meatyard, l'opticien du Kentucky*, rétrospective (1925-1972), présentée pour la première fois en France, *Louisiane : ruines, mythes, chaos*, photographies de Clarence John Laughlin et Alex Harris.
Pavillon populaire ◆

Jeune public

5, 8, 9, 12, 15, 16 janvier
Pétronille et le mystère de la clé
Compagnie L'aventurine. Théâtre musical et marionnettes (2 à 8 ans).
16h / Théâtre de la plume

12, 15, 16, 19, 22, 23 janvier
Papa Brancato

Compagnie Minibus. À partir de 5 ans.
16h / La Vista

22, 23, 26, 29, 30 janvier
Ça fait tic, ça fait tac
Compagnie Lutine. Théâtre musical d'objets. (2 à 10 ans).
16h / Théâtre de la plume

23 janvier
Le pays de rien

© Gilbert Faissard
D'après l'oeuvre de Nathalie Papin. À partir de 6 ans. Mise en scène et chorégraphie : Corinne Réquéna, avec Philippe De Monts, Jérôme Frossard, Aurélie Gourvès.
Théâtre des 13 vents

2, 5, 6, 9, 12, 13 février
La sorcière du coulis coulant
Par la Cie du capitaine pour les enfants de 3 à 10 ans.
16h / Théâtre de la plume

2, 5, 6, 9, 12, 13 février
Le Voyage d'Abel Babel

Compagnie Belle Pagaille. À partir de 6 ans.
16h
La Vista

Arena
Parc des Expositions
04 67 61 67 61
Carré Rondelet
Théâtre. 14 rue de Belfort
04 67 54 94 19
Carré Sainte-Anne
Place Sainte-Anne
04 67 60 82 42
Centre Rabelais
29 boulevard Sarrail
Cine club Jean-Vigo
Centre Rabelais. 29 bd Sarrail
04 99 13 73 72
Corum
(Opéra Berlioz / Salle Pasteur)
Esplanade Charles-de-Gaulle
04 67 601 999
Domaine d'O
178 rue de la Carrièrasse
04 67 67 66 66
Galerie Saint-Ravy
Place Saint-Ravy
04 67 34 88 80
Jam
100 rue Ferdinand-de-Lesseps
04 67 58 30 30
Kawa Théâtre
18 rue Fouques / 04 67 58 15 45
Agora
Centre chorégraphique national et Studio Bagouet
Bld Louis-Blanc
04 67 60 06 70
La Vista
42 rue Adam-de-Craponne
04 67 58 90 90
Maison des chœurs
Place Albert-Ier
04 67 99 35 66 ou 09 50 63 27 39
Pavillon populaire
Esplanade Charles-de-Gaulle
04 67 66 13 46
Rockstore
20 rue de Verdun
04 67 06 80 00
Secret Place
25 rue Saint-Exupéry. St-Jean-de-Védas. 04 67 68 80 58
Théâtre de la Plume
6 rue Guillaume Pellicier
04 67 58 73 78
Théâtre des Treize vents
Domaine de Grammont
04 67 99 25 25
Théâtre du Hangar
3 rue Nozeran
04 67 41 32 71
Théâtre Jean-Vilar
155 rue de Bologne
(tram L1 : Halles de la Paillade)
04 67 40 41 39
Théâtre Pierre-Tabard
Lakanal
17 rue Ferdinand-Fabre
04 67 16 28 82
Théâtre de la Vignette
Université Paul-Valéry
Montpellier III. Route de Mende
04 67 14 55 98
Victoire 2
Mas de Grille,
Saint-Jean-de-Védas
04 67 47 91 00
Zénith
Domaine de Grammont, avenue Albert-Einstein
04 67 64 50 00

“tous aux vœux !”

mercredi

5 janvier

18 h

à l'Hôtel de Ville de Montpellier

“2011 soyons collectifs”

Hélène Mandroux,

Maire de Montpellier

M